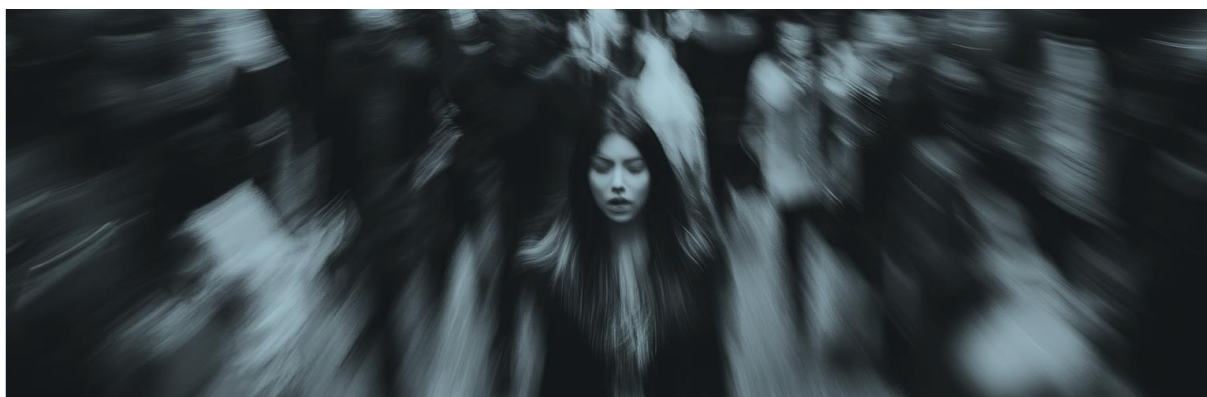


Suivi des dynamiques démographiques

# 35 % des ménages sont à dominante cadre ou intermédiaire

DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



# Sommaire

|                                                                                                                           |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| La PCS Ménage : méthodologie et intérêt.....                                                                              | 6  |
| Des individus regroupés en 6 groupes socioprofessionnels.....                                                             | 6  |
| Une lecture renouvelée de la structure sociale.....                                                                       | 6  |
| Une analyse centrée sur les ménages actifs (hors retraités et étudiants).....                                             | 8  |
| Une surreprésentation des ménages à dominante cadre ou intermédiaire.....                                                 | 9  |
| En 2021, 85 000 ménages de l'aire d'attraction rennaise sont de catégorie sociale à dominante cadre ou intermédiaire..... | 9  |
| Des ménages mono-actifs employés ou ouvriers et des ménages inactifs plus présents dans la ville-centre.....              | 10 |
| Fiches par PCS Ménage.....                                                                                                | 11 |
| Plus de 30 000 ménages à dominante cadre.....                                                                             | 12 |
| Près de 2 sur 3 sont des couples âgés de plus de 40 ans.....                                                              | 12 |
| Les ménages à dominante cadre sont nombreux dans un croissant Nord-Est aux franges de la métropole.....                   | 13 |
| 7 sur 10 sont propriétaires occupants de leur maison.....                                                                 | 14 |
| Plus de 54 000 ménages à dominante intermédiaire.....                                                                     | 16 |
| Plus de la moitié sont des personnes vivant seules ou couples sans enfant.....                                            | 16 |
| Des ménages à dominante intermédiaire peu présents aux franges de l'aire d'attraction rennaise.....                       | 17 |
| 2 sur 3 sont propriétaires occupants de leur logement.....                                                                | 19 |
| Plus de 61 000 ménages à dominante employée.....                                                                          | 20 |
| Près de la moitié sont des couples hétérogames.....                                                                       | 20 |
| Des ménages à dominante employée comparativement moins présents dans la commune de Rennes.....                            | 21 |
| Des statuts d'occupation proches de ceux de l'ensemble des ménages.....                                                   | 23 |

|                                                                                                          |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 20 000 ménages à dominante ouvrière .....                                                                | 24 |
| 65 % sont des couples avec enfant(s).....                                                                | 24 |
| Des ménages à dominante ouvrière peu nombreux à Rennes Métropole.....                                    | 25 |
| Des ménages ouvriers surreprésentés parmi les locataires HLM.....                                        | 27 |
| 52 000 ménages ouvriers ou employés mono-actifs .....                                                    | 28 |
| Un tiers sont des personnes vivant seules de moins de 40 ans, un quart des familles monoparentales ..... | 28 |
| De ménages mono-actifs ouvriers ou employés nombreux à Rennes.....                                       | 29 |
| Un tiers est locataire HLM et 38 % sont locataires dans le parc privé.....                               | 31 |
| 10 000 ménages inactifs .....                                                                            | 32 |
| 48 % sont des personnes vivant seules âgées de plus de 40 ans .....                                      | 32 |
| Plus de la moitié habite à Rennes .....                                                                  | 33 |

# Synthèse & chiffres clés

---

« La PCS Ménage permet d'analyser la société du point de vue des ménages, en combinant deux critères d'analyse des différences sociales qui sont habituellement considérés séparément : la configuration du ménage et la situation socio-professionnelle de ses individus, en général la personne de référence. Elle permet de rendre compte des différentes situations de l'activité professionnelle au sein des ménages en ne donnant la priorité ni au sexe, ni à l'âge, ni à la position économique d'un seul de leurs membres. » Cette notion, développée par l'INSEE, a été reproduite dans cette note afin de mieux appréhender les conditions de logements des ménages et leur localisation au sein de l'aire d'attraction rennaise selon leur catégorie sociale. En effet, cette nouvelle approche, non plus basée sur la seule catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, mais sur celle des deux adultes du ménage (le cas échéant) renvoie aux revenus et à la capacité à consommer, investir et s'endetter des ménages, avec un impact déterminant du fait d'avoir un seul ou deux revenus dans le ménage.

Parmi les 243 000 ménages de l'aire d'attraction rennaise (hors ménages composés principalement de retraités et d'élèves ou de plusieurs personnes sans lien familial), plus du tiers (soit 85 000) sont à dominante cadre ou intermédiaire (couples de cadres et/ou professions intermédiaires ou cadres sans conjoint ou avec une catégorie socioprofessionnelle inférieure). Ces ménages, en haut de la structure sociale<sup>1</sup>, sont plus présents sur le territoire qu'en moyenne en Bretagne ou dans les grandes aires d'attraction françaises hors Paris. Moins présents dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise, les cadres privilégient l'axe Nord-

Est aux franges de Rennes Métropole et les ménages intermédiaires la ville de Rennes. Plus des trois quarts sont propriétaires occupants de leur logement.

Au centre de la structure sociale, la dominante employée (couple de 2 employés ou profession intermédiaire vivant seul ou en couple hétérogame avec une CSP inférieure) est la catégorie sociale la plus fréquente : 61 000 ménages, soit 1 sur 4, comme dans les territoires de comparaison. Leur composition familiale et leur statut d'occupation sont proches en moyenne de ceux observés pour l'ensemble des ménages, mais ils sont moins présents dans la ville de Rennes.

Les ménages à dominante ouvrière (20 000) sont relativement peu présents dans l'aire d'attraction rennaise, excepté dans les couronnes. Parmi les ménages à dominante ouvrière, les couples avec enfant(s) et les locataires HLM sont surreprésentés.

Toutefois, les locataires HLM sont encore plus fréquents parmi les 62 000 ménages inactifs ou mono-actifs ouvriers ou employés, les plus bas dans la structure sociale. Bien que moins fréquentes dans l'aire d'attraction rennaise qu'en moyenne en Bretagne et dans les grandes aires d'attractions françaises hors Paris, ces deux catégories sociales sont surreprésentées dans la ville de Rennes. Ces deux catégories sociales se distinguent également par la surreprésentation des familles monoparentales et des personnes seules (de plus de 40 ans pour les inactifs et de moins de 40 ans pour les mono-actifs).

---

<sup>1</sup> La PCS Ménage fournit une grille hiérarchisée de la structure sociale (haut, bas, centre), cf page 6.



|                       |                                   | M É N A G E S                                                                       |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |      |
|-----------------------|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------|
|                       |                                   | à dominante<br>cadre                                                                | à dominante<br>intermédiaire                                                      | à dominante<br>employée                                                            | à dominante<br>ouvrière                                                             | mono-actifs ouvriers<br>ou employés<br>ou inactifs                                  |      |
|                       |                                   |    |  |  |  |  |      |
| Poids des ménages     |                                   |    | 13 %                                                                              | 22 %                                                                               | 25 %                                                                                | 8 %                                                                                 | 26 % |
| STATUT D'OCCUPATION   | Part habitant<br>Rennes Métropole |    | 68 %                                                                              | 68 %                                                                               | 61 %                                                                                | 40 %                                                                                | 71 % |
|                       |                                   | dont ville de Rennes                                                                | 31 %                                                                              | 35 %                                                                               | 28 %                                                                                | 13 %                                                                                | 41 % |
|                       | Part de propriétaires             |   | 80 %                                                                              | 66 %                                                                               | 57 %                                                                                | 62 %                                                                                | 26 % |
|                       | Part de locataires privés         |  | 18 %                                                                              | 29 %                                                                               | 31 %                                                                                | 21 %                                                                                | 36 % |
|                       | Part de locataires HLM            |  | 1 %                                                                               | 4 %                                                                                | 11 %                                                                                | 17 %                                                                                | 37 % |
|                       |                                   |                                                                                     |                                                                                   |                                                                                    |                                                                                     |                                                                                     |      |
| COMPOSITION FAMILIALE | Part de personnes seules          |  | 0 %                                                                               | 29 %                                                                               | 32 %                                                                                | 0 %                                                                                 | 65 % |
|                       | Part de familles monoparentales   |  | 0 %                                                                               | 8 %                                                                                | 11 %                                                                                | 0 %                                                                                 | 24 % |
|                       | Part de couples avec enfant(s)    |  | 70 %                                                                              | 41 %                                                                               | 33 %                                                                                | 65 %                                                                                | 7 %  |

Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## LA PCS MÉNAGE : MÉTHODOLOGIE ET INTÉRÊT

### Des individus regroupés en 6 groupes socioprofessionnels

La nomenclature « Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) » sert à la codification des professions des individus dans le recensement et les enquêtes auprès des ménages. Selon l'Insee, elle « regroupe des professions correspondant à un même milieu social ». Au niveau le plus agrégé, elle est constituée de 6 groupes socioprofessionnels :

- le groupe des « agriculteurs exploitants » qui « exercent une activité agricole, forestière, liée à la pêche ou à l'aquaculture, soit pour leur propre compte, soit en qualité de chef ou d'associé d'exploitation ou d'entreprise, soit en tant qu'aide familial, au sein d'une structure de 10 personnes ou moins » : maraîchers, viticulteurs, éleveurs, céréaliers, bûcherons et exploitants forestiers, marins-pêcheurs, paysagistes...
- les « artisans, commerçants, chefs d'entreprise » qui regroupent l'ensemble des chefs d'entreprise, quelle que soit leur taille, ainsi que les professionnels exerçant à leur propre compte : maçons, couvreurs, menuisiers, plombiers, électriciens, peintres, plaquistes et chefs d'entreprise du BTP, garagistes et mécaniciens réparateurs, couturiers, artisans d'art, bouchers, boulangers, chauffeurs de taxi, coiffeurs, esthéticiens, épiciers, cavistes, poissonniers, primeurs, gérants de magasins, fleuristes, antiquaires, buralistes, restaurateurs, hôteliers, agents immobiliers, courtiers, consultants.
- Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » regroupent entre autres des professions libérales (médecins, vétérinaires, notaires, architectes...), des cadres de la fonction publique (catégorie A), des enseignants du secondaire et du supérieur, chercheurs, médecins et pharmaciens salariés, des artistes, des journalistes, des responsables de ressources humaines, des juristes, des contrôleurs de gestion, data scientist, comptables, responsables achat, directeurs commerciaux, chargés de communication, directeurs d'agence immobilière, actuaires, chargés d'affaires ou encore des directeurs de restaurant.
- Les « professions intermédiaires » regroupent elles, notamment, les enseignants du primaire et du secondaire professionnel, les conseillers principaux d'éducation, les moniteurs d'auto-école, les bibliothécaires, les coachs sportifs, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les orthophonistes, les opticiens, les préparateurs en pharmacie, les assistants sociaux, les éducateurs, les prêtres, les greffiers, les techniciens administratifs, les chargés de clientèle, les employés de banque, les capitaines de police, les techniciens informatiques, les techniciens de laboratoire, les techniciens de maintenance, les responsables qualité, les responsables logistique, les dessinateurs industriels, les chauffagistes/frigoristes, les techniciens de bureaux d'études, les techniciens de chantier, des agents de maîtrise ou encore des chefs de cuisine.
- Parmi les « employés », sont classés les agents de la catégorie C de la fonction publique, les facteurs, les aides-

soignants, ambulanciers, auxiliaires de puériculture et assistants funéraires, les surveillants pénitenciers, les policiers municipaux et les gardiens de la paix, les employés administratifs, les hôtes d'accueil, les secrétaires, les aides-comptables, les employés de banque, les contrôleurs de train et le personnel navigant commercial, les agents de voyage, les assistants de gestion, les vendeurs, les caissiers, les téléconseillers, les serveurs, les aides-cuisiniers, les réceptionnistes, les coiffeurs, les esthéticiens, les assistants maternels ou encore les aides-ménagers, les auxiliaires de vie et les concierges.

- Les « ouvriers » regroupent les ouvriers qualifiés et peu qualifiés de l'industrie, de l'artisanat et du BTP, les conducteurs de véhicules de transport, les chauffeurs-livreurs et les ouvriers agricoles.

### Une lecture renouvelée de la structure sociale

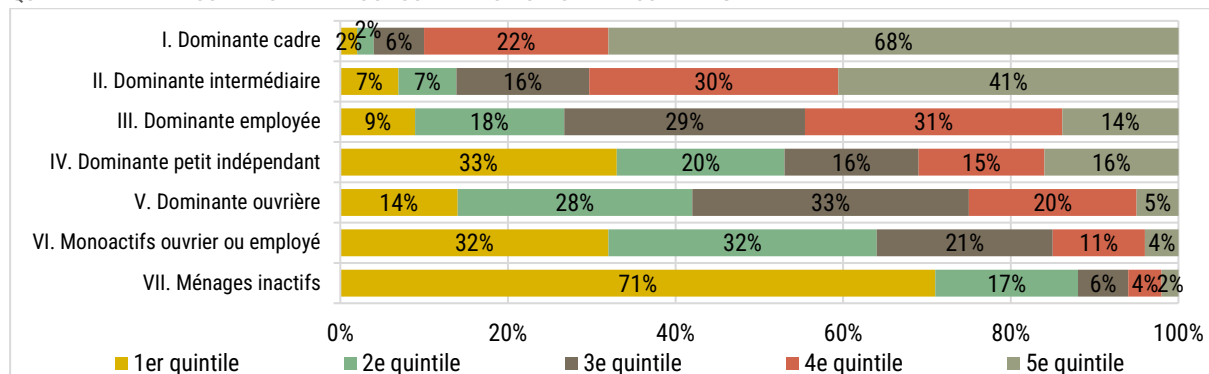
Afin d'étudier la position sociale des ménages, l'INSEE propose une nouvelle nomenclature, en alternative à la l'utilisation de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage : la PCS Ménage. Celle-ci permet de prendre en compte la situation de biactivité au sein des couples en tenant compte de la catégorie socioprofessionnelle de tous les adultes qui composent le ménage (qui partagent donc leur logement et souvent leur budget). La PCS Ménage est constituée de 7 groupes de ménages : à dominante cadre, à dominante intermédiaire, à dominante employée, à dominante petit indépendant, à dominante ouvrière, monoactifs d'un employé ou d'un ouvrier et ménages inactifs.

Comme décrit dans le **Poster de présentation de la PCS Ménage, réalisée par l'Association Française de Sociologie** : « Bien que non stratifiée par construction, la PCS Ménage fournit de fait une grille de lecture largement hiérarchisée de la société. La distinction des ménages homogames permet de préciser de façon transversale les positions sociales, particulièrement en haut de la structure sociale avec les couples de cadres. En bas, c'est la distinction des ménages composés d'un seul adulte (un.e employé.e ou un.e ouvrier.ère) qui délimite la fraction disposant des plus faibles niveaux de ressource avec les ménages composés d'inactifs (non retraités). Au milieu, les ménages à dominante petit indépendant occupent une place pivotale (notamment en raison de leur patrimoine). » Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière démontrent dans leur article « **Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage** » (Économie et statistique - 2022) l'apport indéniable de la PCS Ménage pour décrire des phénomènes sociaux au niveau du ménage par rapport à l'approche classique à

partir de la situation professionnelle d'un seul individu (souvent la personne de référence du ménage). Ce meilleur pouvoir explicatif est illustré sur trois thématiques : le niveau de vie et de patrimoine des ménages, leurs conditions de logement et le parcours scolaire des enfants. Ainsi, les auteurs constatent que « la PCS Ménage rend bien compte de la hiérarchie des situations économiques : le niveau de vie médian varie de 30 800 € annuels pour les ménages à dominante cadre (groupe I) à 8 000 € pour les ménages d'inactif-ve-s (groupe VII). Reflet des différences accumulées tout au long de la vie et de la capacité d'endettement des ménages, le patrimoine brut médian a un spectre de variation encore plus étendu : de 372 900 € à 4 900 € (soit un facteur multiplicatif de 75). Entre ces deux situations extrêmes, la gradation est régulière entre les groupes de la PCS Ménage ; seul le groupe des ménages à dominante petit indépendant se singularise à la fois par des taux de pauvreté qui les rapprochent des groupes des ménages populaires (V, VI et VII) et par des niveaux de patrimoine qui, au contraire, les relient aux ménages plus aisés (groupes I et II) ». Les auteurs mettent en évidence « la pertinence des groupes VI et VII de la PCS Ménage pour représenter les situations économiques les plus fragiles (au contraire diluées dans les groupes 'employé' et 'ouvrier' lorsque l'on se réfère à la seule personne de référence) ».

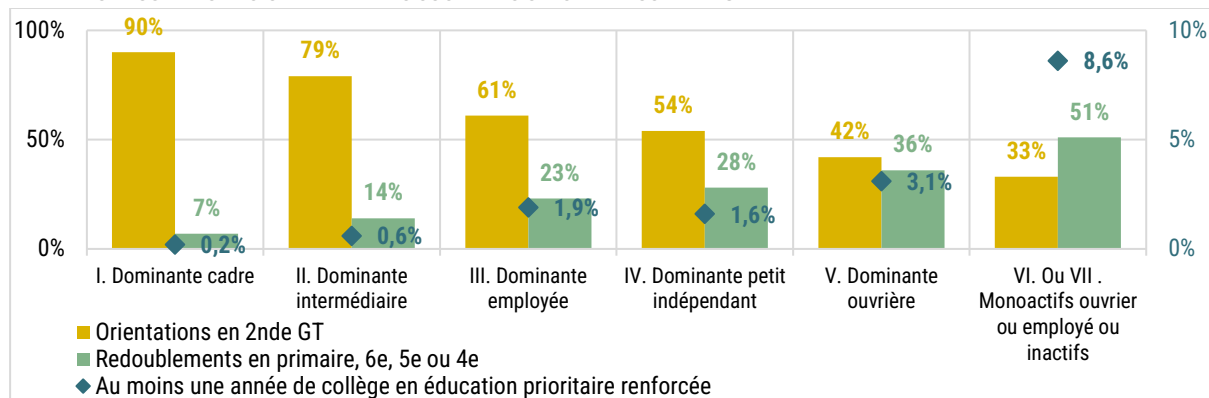
La PCS Ménage permet également de rendre mieux compte que celle d'un seul parent des trajectoires scolaires des enfants, « mettant mieux en évidence le décrochage scolaire plus fréquent des enfants des ménages les plus fragilisés ». Enfin, « en considérant les positions socioprofessionnelles de deux adultes éventuels, mais aussi en tenant compte de l'homogamie sociale et de la bi ou monoactivité des couples, la PCS Ménage rend mieux compte des positions résidentielles à tous les niveaux de la hiérarchie sociale ... Dans les ménages les plus dotés, le cumul de deux positions professionnelles élevées renforce l'avantage résidentiel des cadres. Très majoritairement propriétaires, les ménages à dominante cadre vivent plus souvent dans une maison et disposent en moyenne de 30 m<sup>2</sup> de plus que la moyenne des ménages français, alors même qu'ils sont surreprésentés dans l'agglomération parisienne. S'en tenir à une caractérisation par la personne de référence occulterait une partie de cet avantage, en faisant apparaître, pour les ménages dont la personne de référence est cadre par rapport au groupe I de la PCS Ménage, un taux de propriétaires inférieur de 8 points, une proportion de ménages résidant dans une maison inférieure de 10 points et un nombre de mètres carrés qui les sépare de la moyenne divisée par deux. ».

#### QUINTILE DE REVENUS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LA PCS MÉNAGE



Source : Économie et statistique n°532-33, 2022 (Insee, ERFS 2013 ; ensemble des ménages sans retraités ou inactifs de 60 ans ou plus) - Traitement Audiar

#### PART DE CHACUN DES TROIS ÉVÈNEMENTS SCOLAIRES SELON LA PCS MÉNAGE



Source : Économie et statistique n°532-33, 2022 (MEN-DEPP, Panel d'élèves du second degré 2007 et enquête auprès des familles 2008) - Traitement Audiar.

## Une analyse centrée sur les ménages actifs (hors retraités et étudiants)

Les 7 catégories sociales de ménages adaptée de la nomenclature définie par l'Insee

|                                          | Cadres | Profes-<br>sions<br>intermé-<br>diaires | Indépen-<br>dants | Employés | Ouvriers | Inactifs<br>(hors<br>élèves-<br>retraités) | Pas<br>d'adulte | Élèves,<br>étudiants,<br>stagiaires | Retraités     |
|------------------------------------------|--------|-----------------------------------------|-------------------|----------|----------|--------------------------------------------|-----------------|-------------------------------------|---------------|
| Cadres                                   | I.A    | I.B                                     | II.C              | II.A     | II.A     | II.B                                       | II.B            | II.B                                | II.Ab         |
| Professions<br>intermédiaires            | I.B    | II.D                                    | II.C              | III.A    | III.A    | III.B                                      | III.B           | III.B                               | III.Ab        |
| Indépendants                             | II.C   | II.C                                    | IV.A              | IV.B     | IV.B     | IV.A                                       | IV.A            | IV.A                                | IV.Bb         |
| Employés                                 | II.A   | III.A                                   | IV.B              | III.C    | V.A      | VI.A                                       | VI.A            | VI.A                                | III.Cb        |
| Ouvriers                                 | II.A   | III.A                                   | IV.B              | V.A      | V.B      | VI.B                                       | VI.B            | VI.B                                | V.Ab          |
| Inactifs (hors<br>élèves-retrai-<br>tés) | II.B   | III.B                                   | IV.A              | VI.A     | VI.B     | VII.A                                      | VII.A           | Hors<br>champ                       | Hors<br>champ |
| Pas d'adulte                             | II.B   | III.B                                   | IV.A              | VI.A     | VI.B     | VII.A                                      |                 | Hors<br>champ                       | Hors<br>champ |
| Élèves, étu-<br>diants, sta-<br>giaires  | II.B   | III.B                                   | IV.A              | VI.A     | VI.B     | Hors<br>champ                              | Hors<br>champ   | Hors<br>champ                       | Hors<br>champ |
| Retraités                                | II.Ab  | III.Ab                                  | IV.Bb             | III.Cb   | V.Ab     | Hors<br>champ                              | Hors<br>champ   | Hors<br>champ                       | Hors<br>champ |

### I. Ménage à dominante cadre

I.A Cadre avec cadre

I.B Cadre avec profession intermédiaire

### II. Ménage à dominante intermédiaire

II.A Cadre avec employé, ouvrier ou retraité

II.B Cadre avec inactif ou sans conjoint

II.C Profession intermédiaire/cadre avec indépendant

II.D Profession intermédiaire avec prof. Intermédiaire

### III. Ménage à dominante employée

III.A Prof. intermédiaire avec employé/ouvrier ou retraité

III.B Prof. intermédiaire avec inactif ou sans conjoint

III.C Employé avec employé ou retraité

### IV. Ménage à dominante indépendante

IV.A Indépendant seul ou avec indépendant ou inactif

IV.B Indépendant avec employé/ouvrier ou retraité

### V. Ménage à dominante ouvrière

V.A Ouvrier avec employé ou retraité

V.B Ouvrier avec ouvrier

### VI. Ménage mono-actif ouvrier/employé (hors retraité)

VI.A Employé avec inactif (hors retraité) ou sans conjoint

VI.B Ouvrier avec inactif (hors retraité) ou sans conjoint

### VII. Ménage inactif (hors retraité)

VII.A Inactif (hors retraité) avec inactif (hors retraité) ou seul

Dans cette note, nous avons reconstitué la nouvelle nomenclature PCS Ménage à partir des données disponibles dans les fichiers Détail du Recensement de la population, en croisant les informations sur la catégorie socioprofessionnelle des individus, la composition familiale des ménages auxquels ils appartiennent, leur lien à la personne de référence du ménage, et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence. Ne disposant pas de l'information de la catégorie socioprofessionnelle antérieure des retraités, les ménages exclusivement composés de retraités ou d'un retraité avec un autre inactif ont été exclus du champ de l'analyse. Ont été également

exclus les ménages composés exclusivement d'élèves (sans activité professionnelle) ou élèves/inactifs, ainsi que les ménages de plusieurs personnes hors famille.

Enfin, dans cette note, les indépendants correspondent aux deux groupes socioprofessionnels des « Agriculteurs exploitants » et des « Artisans, commerçants, chefs d'entreprise ». Comprenant aussi bien des agriculteurs, des artisans que des directeurs de très grandes entreprises, cette catégorie s'éloigne de celle des petits indépendants définie par l'Insee. Très hétérogène, la catégorie des ménages à dominante indépendante ne sera pas analysée dans la note.



## UNE SURREPRÉSENTATION DES MÉNAGES À DOMINANTE CADRE OU INTERMÉDIAIRE

**En 2021, 85 000 ménages de l'aire d'attraction rennaise sont de catégorie sociale à dominante cadre ou intermédiaire**

**Hors ménages retraités et étudiants, 35 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise sont à dominante sociale cadre ou intermédiaire.**

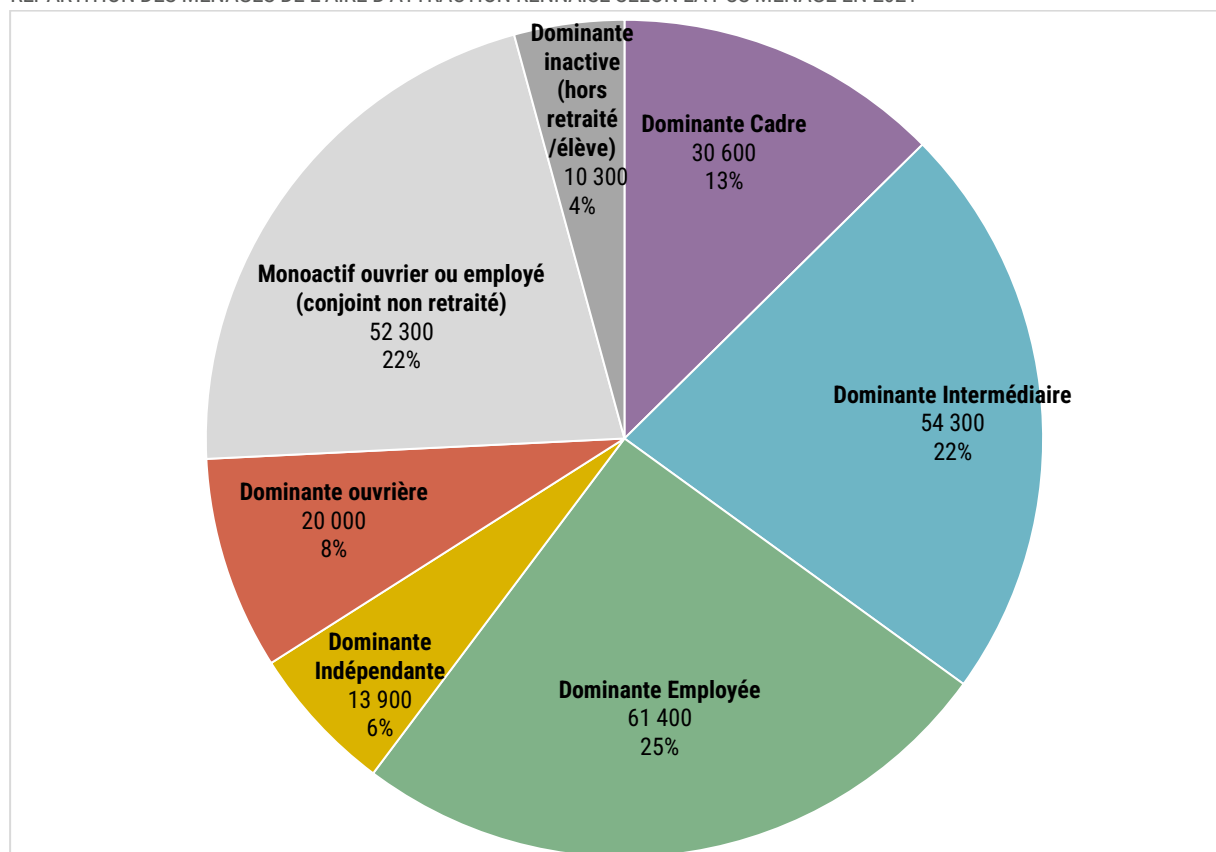
Parmi eux, la moitié est composée d'un couple dont les deux individus sont cadres ou de profession intermédiaire. Il s'agit des ménages homogames, les plus hauts dans la structure sociale. L'autre moitié est composée de cadres vivant seuls, ou vivant avec un inactif, un retraité, un employé, un ouvrier ou un indépendant, ou de professions intermédiaires vivant avec un indépendant.

Les ménages à dominante cadre ou intermédiaire sont nettement plus présents dans l'aire d'attraction rennaise qu'en moyenne en Bretagne ou en France Métropolitaine, où leur part atteint respectivement 26 % et 28 %. Parmi les 20 plus grandes aires d'attraction françaises, seules 6 présentent une part de ménages à dominante cadre ou intermédiaire plus importante : Paris

(39 %), Toulouse (37 %), Nantes (37 %), Grenoble (36 %) et Lyon (36 %). En moyenne, dans les plus grandes aires d'attraction françaises hors Paris, un peu moins d'un tiers des ménages est de dominante cadre ou intermédiaire.

Bien que presque deux fois moins nombreux que les ménages à dominante intermédiaire dans l'aire d'attraction rennaise, les ménages à dominante cadre y sont encore plus surreprésentés que dans les territoires de comparaison : 13 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise, contre 8 % en moyenne en Bretagne, 9 % en France métropolitaine et 11 % dans les grandes aires d'attraction hors Paris. Pour comparaison, les ménages à dominante intermédiaire représentent 22 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise, contre 18 % en Bretagne, 19 % en France métropolitaine et 21 % dans les grandes aires d'attraction françaises hors Paris.

RÉPARTITION DES MÉNAGES DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE SELON LA PCS MÉNAGE EN 2021



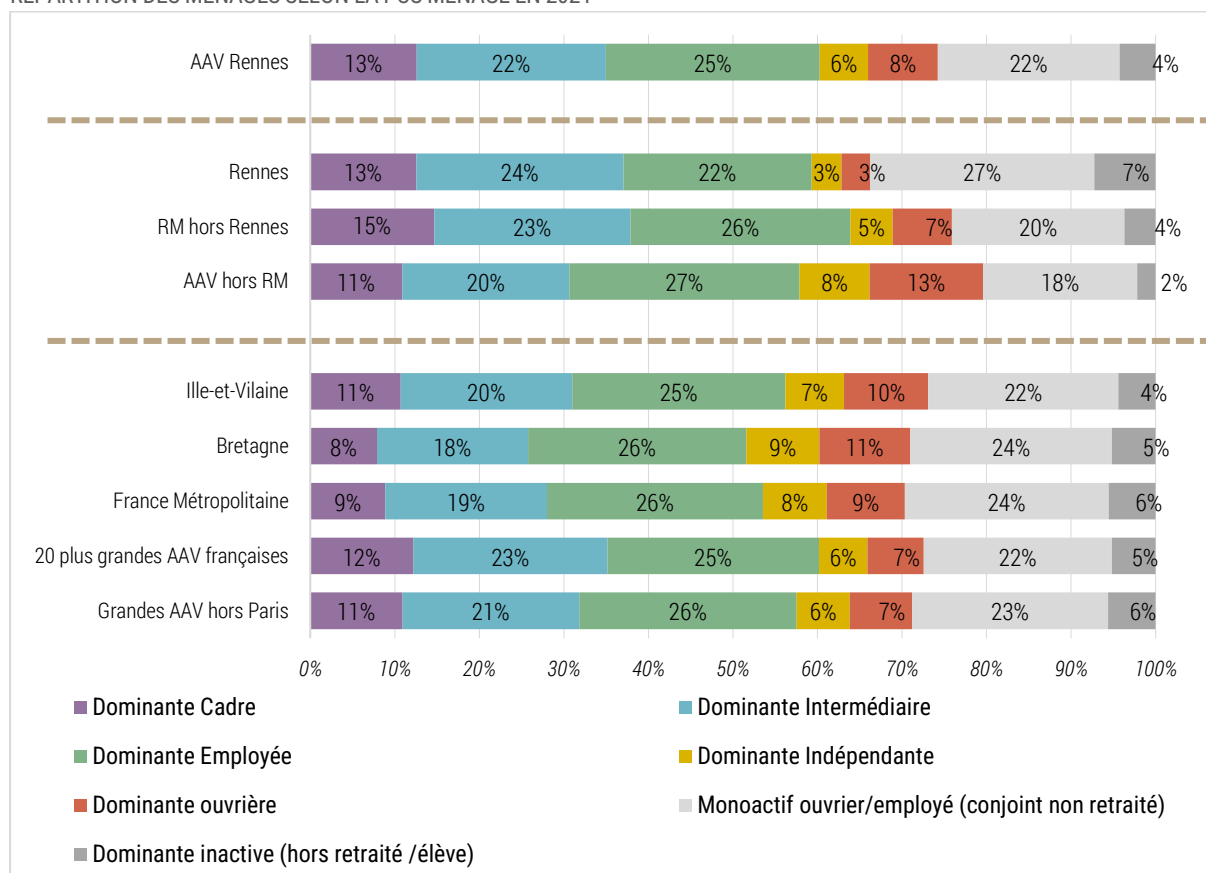
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## Des ménages mono-actifs employés ou ouvriers et des ménages inactifs plus présents dans la ville-centre

Au sein de l'aire d'attraction rennaise, la proportion de ménages à dominante cadre ou intermédiaire est particulièrement importante au sein de Rennes Métropole, où ils représentent 37 % des ménages, contre 31 % dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise. Hors Rennes Métropole, ce sont les ménages à dominante indépendante<sup>2</sup> et ceux à dominante ouvrière qui sont surreprésentés : globalement 22 % des ménages, contre 9 % des ménages de Rennes Métropole.

Outre la forte présence de ménages à dominante cadre et intermédiaire, la ville de Rennes se distingue par ailleurs par la part importante de ménages inactifs ou constitués d'un seul actif de catégorie sociale employé ou ouvrier : ces deux types de ménages, disposant des plus faibles niveaux de ressources, représentent globalement 34 % des ménages de Rennes (contre 24 % dans Rennes Métropole hors Rennes et 20 % dans l'aire d'attraction rennaise hors Rennes Métropole).

RÉPARTITION DES MÉNAGES SELON LA PCS MÉNAGE EN 2021



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

<sup>2</sup> Bien que surreprésentés, les ménages à dominante indépendante ne représentent que 6 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise (moins de 14 000). Il s'agit d'une catégorie dont la composition est très hétérogène. D'une part, parce que la moitié de ces ménages sont composés d'un second actif ne relevant pas d'un statut de

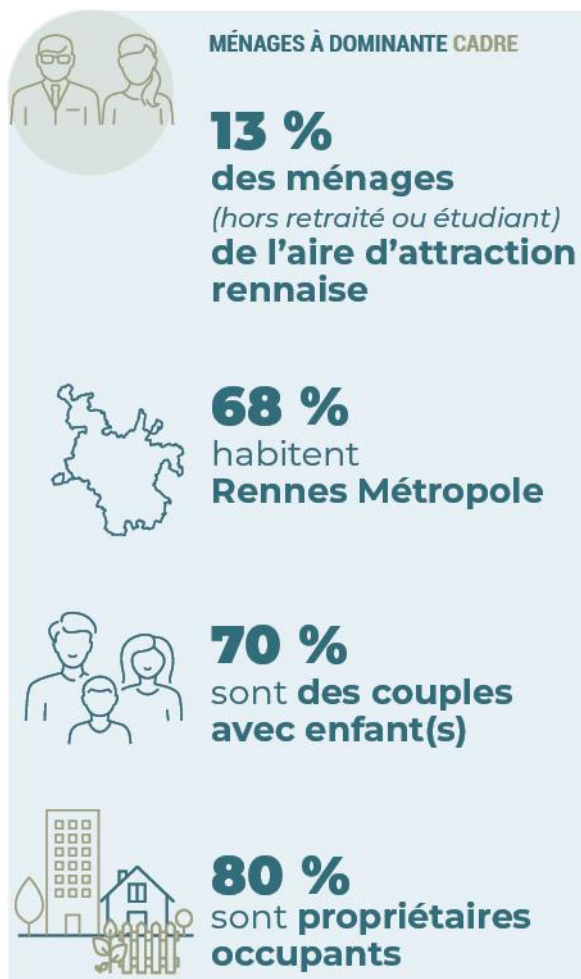
profession indépendante. D'autre part, parce que les professions indépendantes sont en elles-mêmes très hétérogènes entre agriculteurs exploitants, artisans, chefs d'entreprise, etc.

# Fiches

---

## par PCS Ménage

## PLUS DE 30 000 MÉNAGES À DOMINANTE CADRE

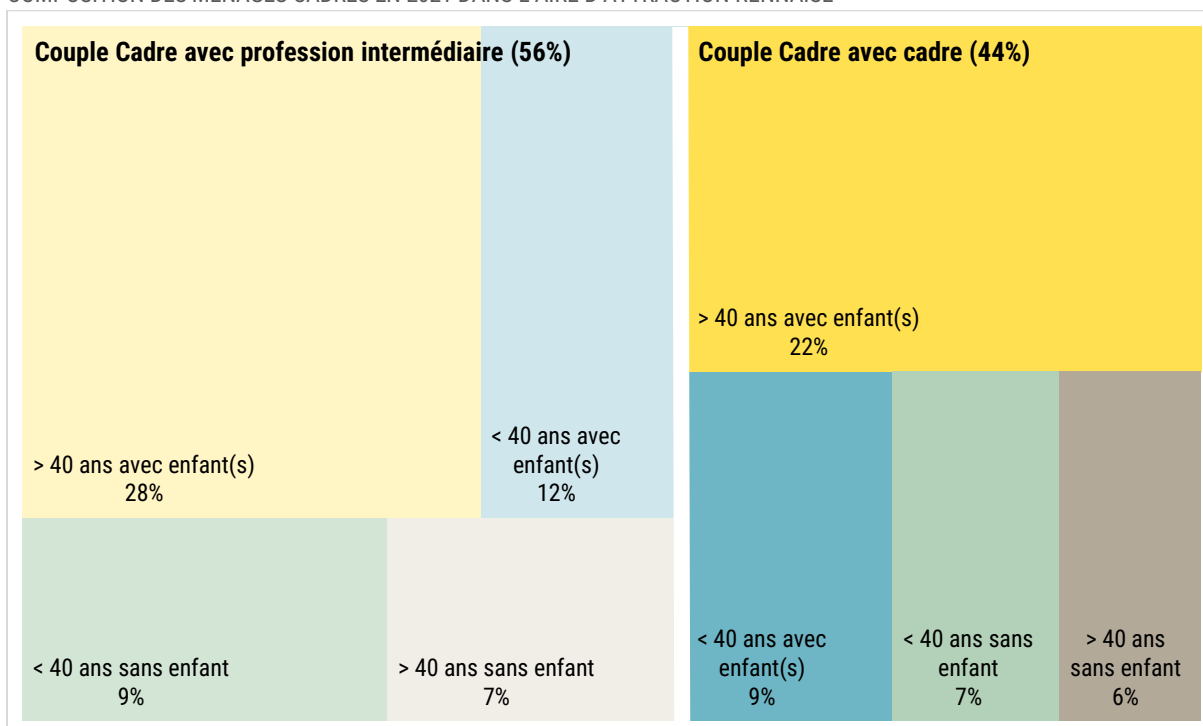


Les ménages à dominante cadre sont les ménages composés de deux cadres ou d'un cadre et d'une profession intermédiaire. Il s'agit donc uniquement de couples. Ils représentent globalement 13 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise (dont au moins un adulte n'est ni retraité ni étudiant), soit 4 points de plus qu'en moyenne en France Métropolitaine. Cette proportion est toutefois plus faible que si l'on s'intéressait uniquement à la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence de ces ménages : 23 % sont cadres.

### Près de 2 sur 3 sont des couples âgés de plus de 40 ans

Dans l'aire d'attraction rennaise, près d'un ménage à dominante cadre sur deux est un couple avec enfant(s) dont la personne de référence est âgée de plus de 40 ans. Les ménages à dominante cadre y sont rarement de jeunes ménages (seul 1 % ont une personne de référence âgée de moins de 25 ans, et 36 % entre 25 et 39 ans). 7 ménages à dominante cadre sur 10 sont des couples avec enfant(s). Ces proportions sont similaires que les ménages soient composés de 2 cadres ou d'un cadre et d'une profession intermédiaire.

### COMPOSITION DES MÉNAGES CADRES EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

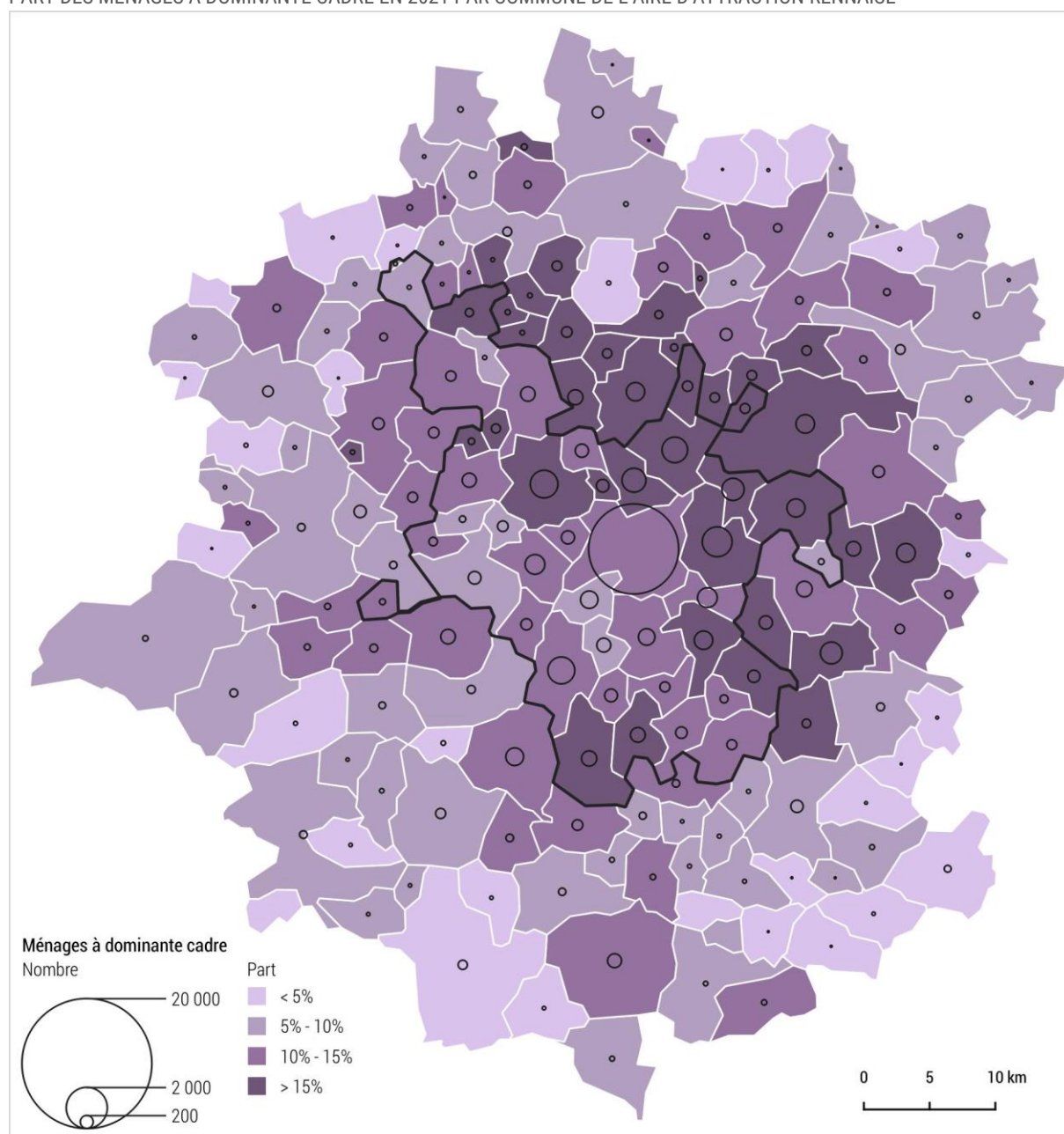


## Les ménages à dominante cadre sont nombreux dans un croissant Nord-Est aux franges de la métropole

La proportion de ménages cadres varie fortement selon les communes. Aussi, moins de 5 % des ménages sont à dominante cadre dans une trentaine de communes, souvent situées aux franges de l'aire d'attraction rennaise. À l'inverse, cette proportion atteint plus de 15 % dans près de 40 communes, dont 6 sur 10 sont situées hors Rennes Métropole. Elles sont en grande partie situées proches des limites Nord-Ouest de la

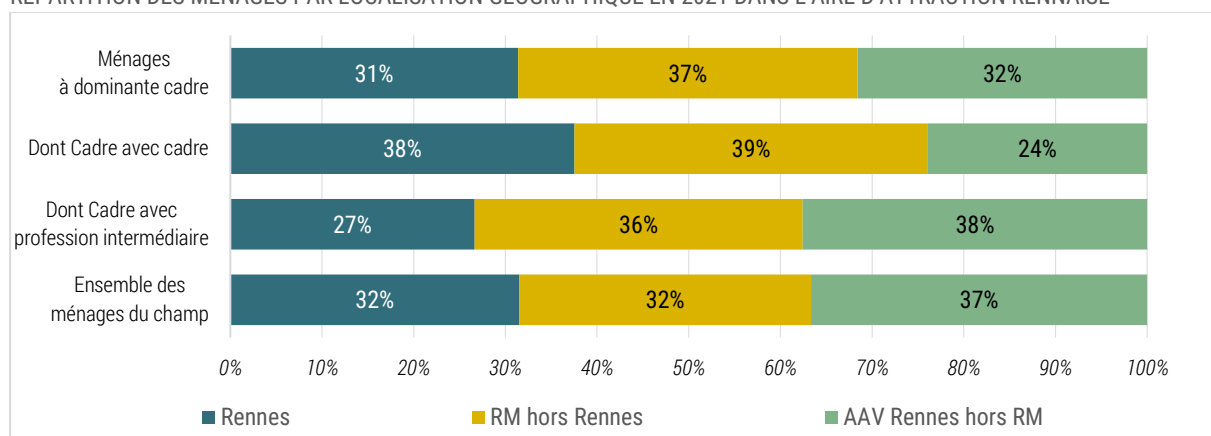
métropole. 13 communes présentent même une part de ménages à dominante cadre supérieure à 20 % : Saint-Sulpice-la-Forêt, La Nouaye, Saint-Brieuc-des-Iffs, La Chapelle-Chaussée, Thorigné-Fouillard, Saint-Grégoire, Chasné-sur-Illet, Mouazé, Saint-Germain-sur-Ille, Servon-sur-Vilaine, Montreuil-le-Gast, Betton et Vignoc.

PART DES MÉNAGES À DOMINANTE CADRE EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

Dans la ville de Rennes, la proportion de ménages à dominante cadre est similaire à celle observée en moyenne dans l'aire d'attraction rennaise (13 %). Toutefois, du fait de son poids, la ville-centre concentre plus de 30 % des ménages cadres de son aire d'attraction. Cette proportion atteint 38 % pour les seuls couples de deux cadres, soit 11 points de plus que pour les couples d'un cadre et d'une profession intermédiaire. Ces derniers habitant plus fréquemment dans l'aire d'attraction rennaise hors Rennes Métropole.

### Les ménages de couples de cadres

Ils représentent 6 % des ménages (hors retraités et étudiants) de l'aire d'attraction rennaise.

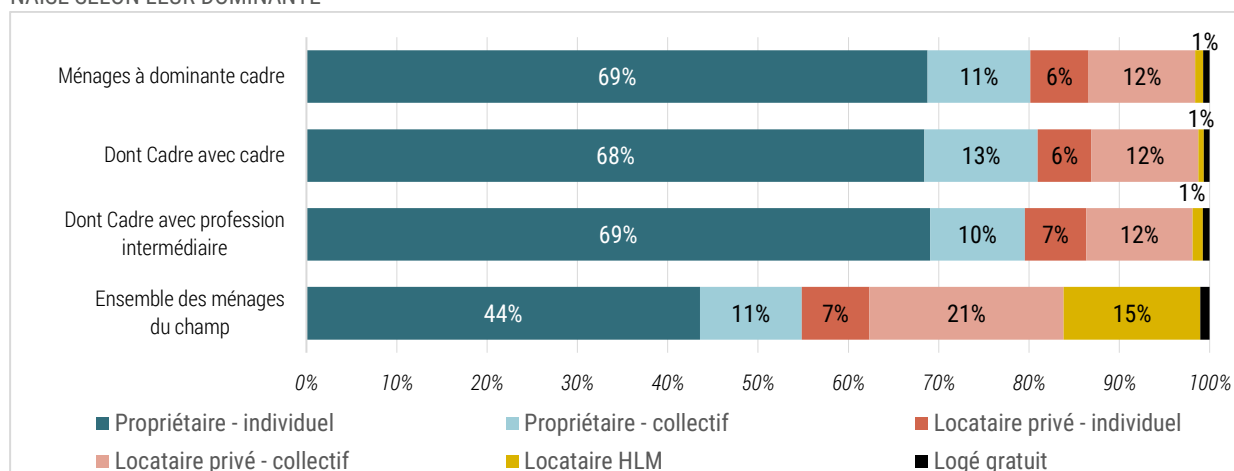
- 64 % ont plus de 40 ans.
- 70 % sont des couples avec enfant(s).
- Ils sont 81 % à être propriétaires occupants, dont 68 % propriétaires d'une maison.
- 38 % résident à Rennes, 39 % dans le reste de Rennes Métropole, et 24 % dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise.
- Ils sont surreprésentés dans le cœur de métropole (48 %) et dans les communes de Pacé, Thorigné-Fouillard ou Betton.

## 7 sur 10 sont propriétaires occupants de leur maison

80 % des ménages à dominante cadre habitant l'aire d'attraction rennaise sont propriétaires occupants de leur logement, contre 55 % de l'ensemble des ménages (hors retraités et étudiants). En particulier, 69 % sont propriétaires de

leur maison, soit 25 points de plus que tous ménages confondus. A contrario, seuls 12 % sont locataires privés d'un appartement, contre 21 % de l'ensemble des ménages de l'aire d'attraction rennaise.

## RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE SELON LEUR DOMINANTE



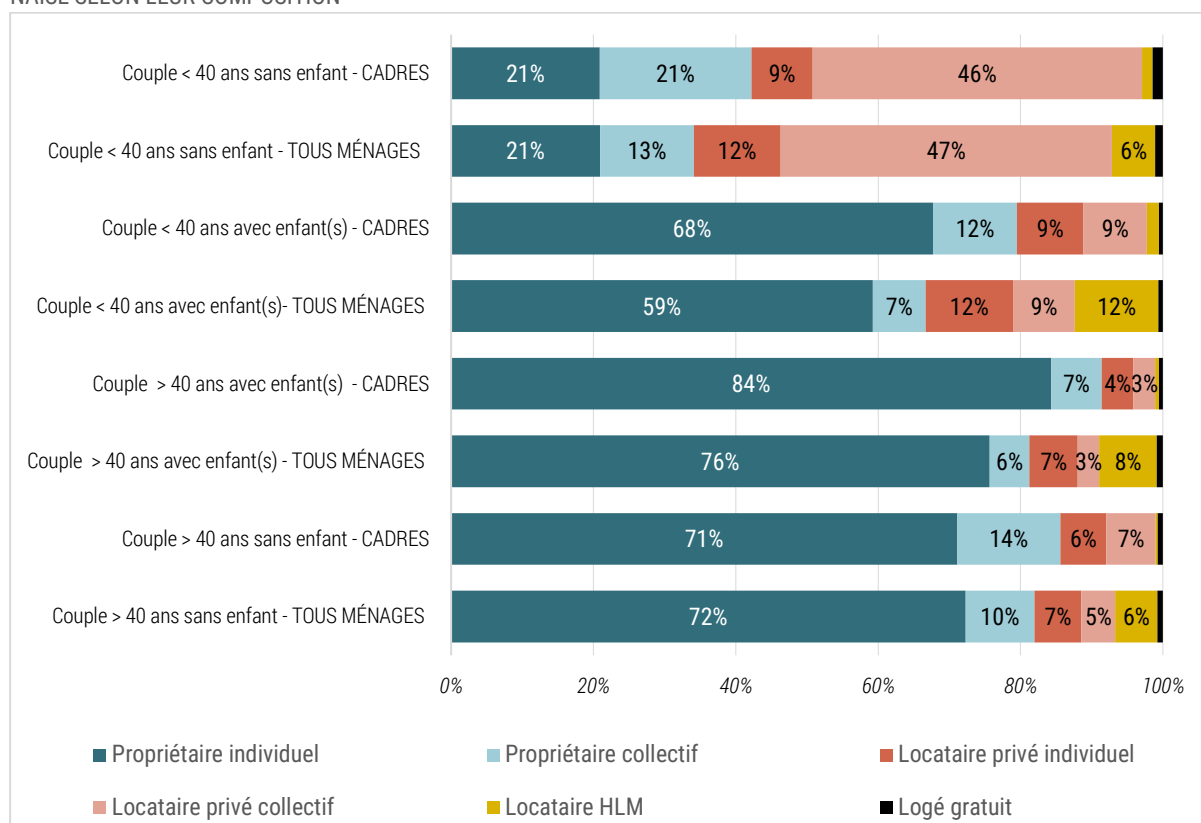
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

Contrairement à leur localisation géographique, le statut d'occupation et le type de logements sont les mêmes pour les ménages à dominante cadre, qu'ils soient composés de deux cadres ou d'un cadre et d'une profession intermédiaire. En revanche, le statut d'occupation et le type de logements varient fortement selon la composition des ménages. Parmi les ménages à dominante cadre, 84 % des couples de plus de 40 ans avec enfant(s) sont propriétaires occupants de leur maison, contre seulement 21 % des couples de moins de 40 ans sans enfant. Près de la moitié des couples de moins de 40 ans sans enfant à dominante cadre sont locataires privés de leur appartement (comme l'ensemble des ménages de ce profil toutes catégories sociales confondues). Mais, les propriétaires occupants d'un appartement sont surreprésentés parmi ces couples de moins de 40 ans sans enfant à dominante cadre, par rapport à

ceux toutes catégories sociales confondues (21 % contre 13 %). Il en est de même pour les couples de plus de 40 ans sans enfant et les couples de moins de 40 ans avec enfant(s) qui sont plus souvent propriétaires d'un appartement lorsqu'il s'agit de ménages à dominante cadre (respectivement 14 % et 12 %, contre 10 % et 7 % toutes dominantes confondues).

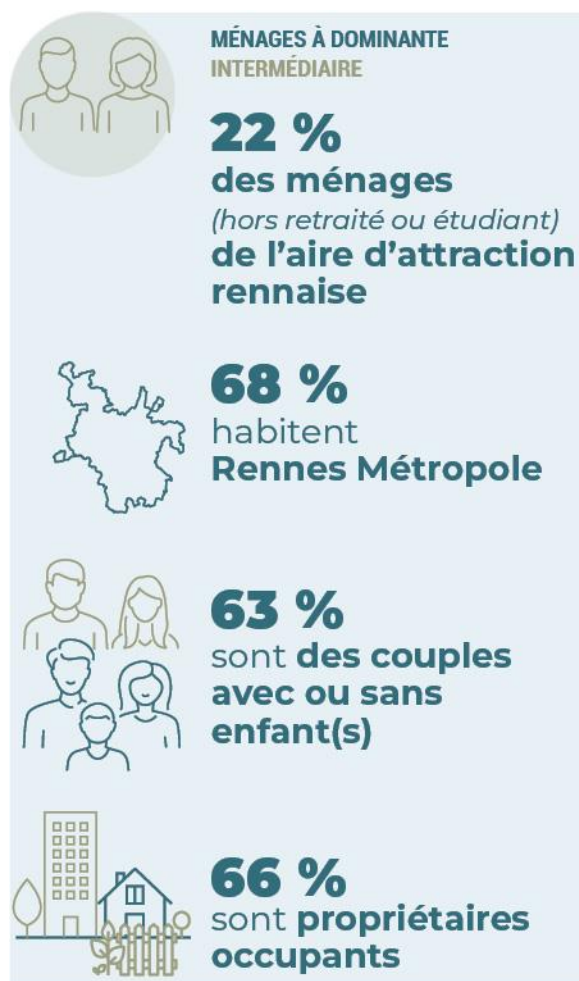
Les couples de moins de 40 ans avec enfant(s) sont également plus souvent propriétaires occupants d'une maison lorsqu'ils sont de dominante cadre que toutes catégories sociales confondues (68 % contre 59 %), tout comme les couples de plus de 40 ans avec enfant(s) (84 % contre 76 %). Excepté quelques couples de moins de 40 ans avec enfant(s), les ménages à dominante cadre sont très rarement locataires d'un logement HLM.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE SELON LEUR COMPOSITION



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## PLUS DE 54 000 MÉNAGES À DOMINANTE INTERMÉDIAIRE



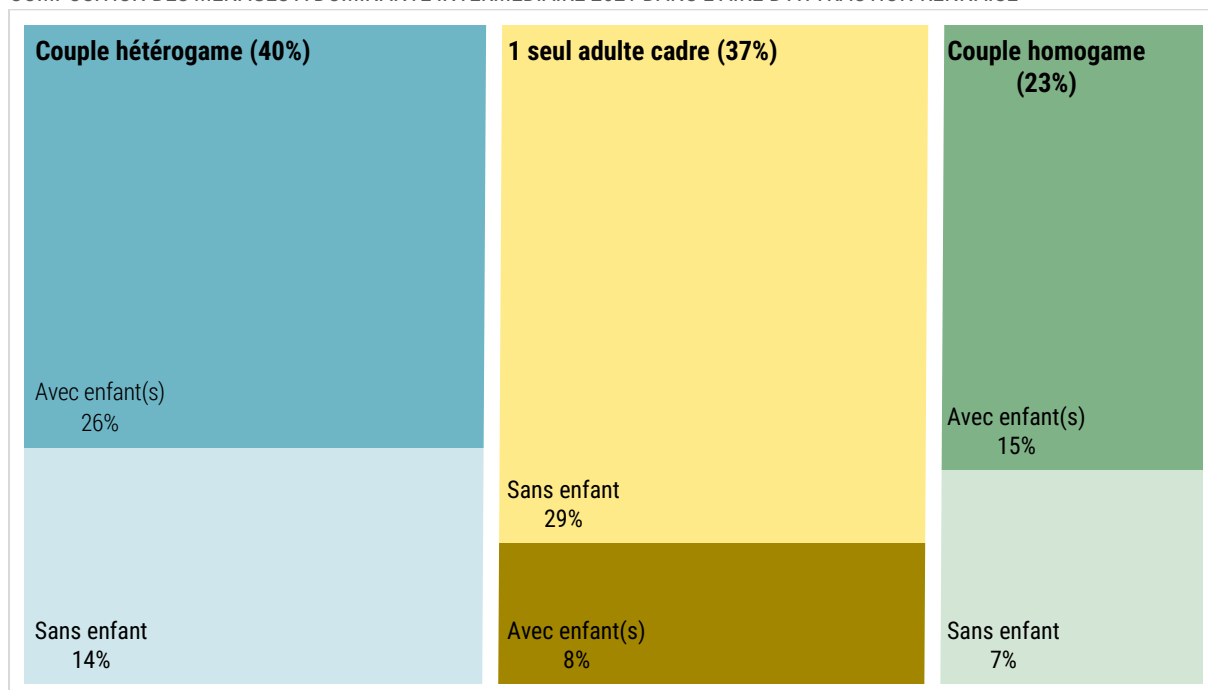
Les ménages à dominante intermédiaire représentent **22 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise**, soit 4 points de plus qu'en moyenne en Bretagne, mais une part proche de celle observée en moyenne dans les grandes aires d'attraction françaises. Il peut s'agir :

- de couples homogames dont les deux personnes sont de profession intermédiaire ; ils représentent seulement 23 % des ménages à dominante intermédiaire dans l'aire d'attraction rennaise.
- 40 % sont des couples hétérogames dont un membre est de profession intermédiaire et l'autre indépendant ou dont un membre est cadre et l'autre est inactif (dont retraité), employé, ouvrier ou indépendant.
- 37 % sont des ménages constitués d'un seul adulte, vivant seul ou avec ses enfant(s), dont la catégorie socioprofessionnelle est cadre.

### Plus de la moitié sont des personnes vivant seules ou couples sans enfant

Globalement, plus de 4 ménages à dominante intermédiaire sur 10 sont des couples avec enfant(s), un quart sont des jeunes couples sans enfant ou personnes seules de moins de 40 ans, un quart sont des personnes seules ou couples sans enfant de plus de 40 ans, et 8 % sont des familles monoparentales.

### COMPOSITION DES MÉNAGES À DOMINANTE INTERMÉDIAIRE 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.



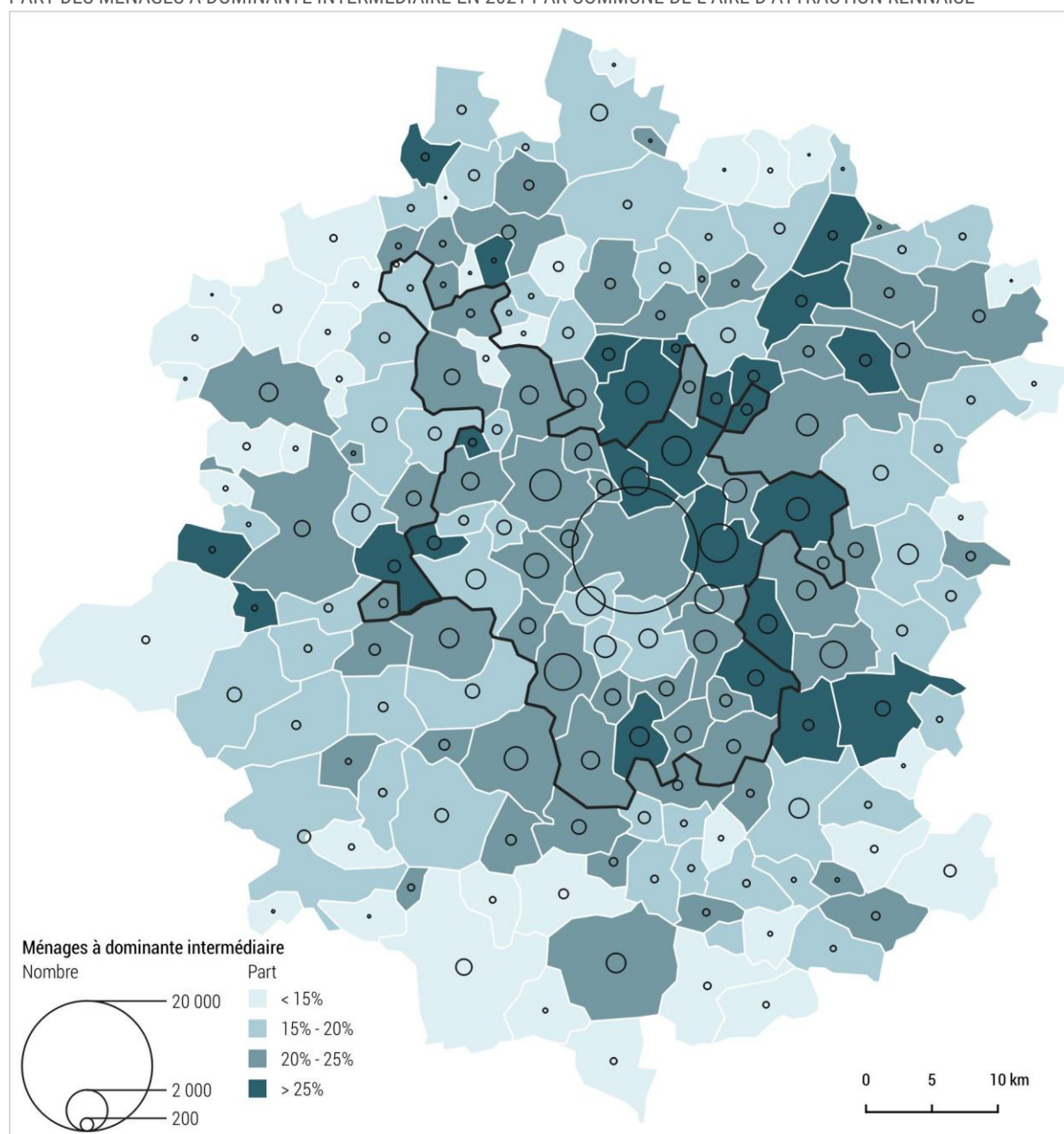
## Des ménages à dominante intermédiaire peu présents aux franges de l'aire d'attraction rennaise

**Plus de 2/3 des ménages à dominante intermédiaire de l'aire d'attraction rennaise habitent au sein de Rennes Métropole.** C'est 5 points de plus qu'en moyenne dans l'ensemble des ménages (hors retraités et étudiants).

En fait, les ménages à dominante intermédiaire représentent 24 % des ménages de la ville de Rennes, contre 23 % en moyenne dans les autres communes de Rennes Métropole et 20 % en moyenne dans les communes de l'aire d'attraction rennaise hors Rennes Métropole. Toutefois,

leur proportion varie selon les communes. Aussi, cette proportion est même inférieure à 15 % dans près de 40 communes, souvent situées aux franges de l'aire d'attraction rennaise. À l'inverse, cette proportion atteint plus de 30 % dans 7 communes, dont notamment Cesson-Sévigné. Comme pour les ménages à dominante cadre, ils ont tendance à être plus nombreux au Nord-Est de la Métropole, et moins présents au Sud et à l'Ouest.

PART DES MÉNAGES À DOMINANTE INTERMÉDIAIRE EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

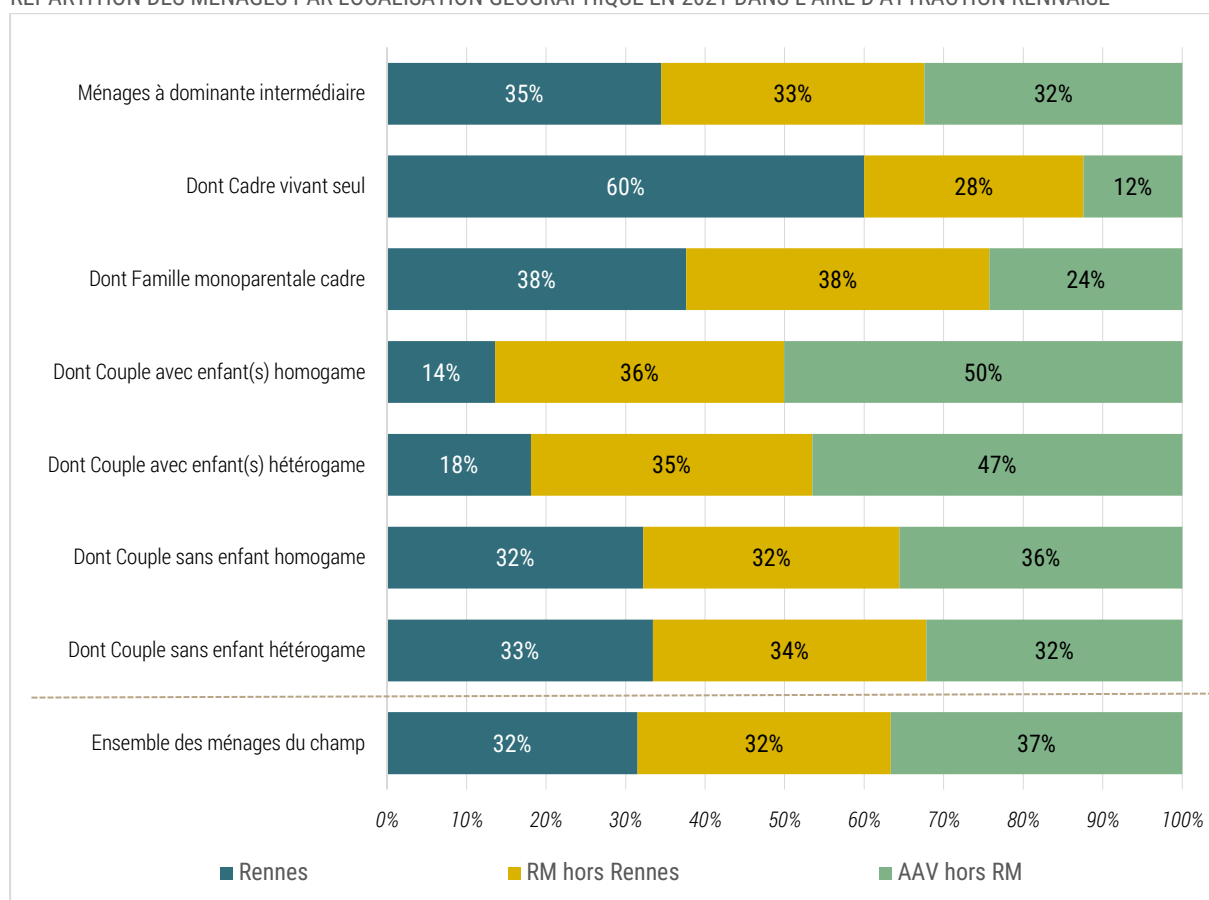


La localisation géographique des ménages intermédiaires est fortement dépendante de leur composition familiale. Aussi, parmi les ménages intermédiaires composés d'une personne vivant seule, la proportion habitant la ville centre atteint 60 %, alors qu'elle est d'un peu moins de 40 % pour les familles monoparentales, d'environ un tiers pour les couples sans enfant et de moins de 20 % pour les couples avec enfant(s).

**Pour les couples à dominante intermédiaire, le fait que les deux membres soient de même catégorie socioprofessionnelle ou non impacte**

**peu leur localisation géographique. En revanche, leur âge a un impact important** pour les couples sans enfant : 44 % ceux de moins de 40 ans habitent la ville de Rennes, contre seulement 24 % de ceux de plus de 40 ans. Pour les couples avec enfant(s), la différence est moins marquée. L'âge est également un élément jouant sur la localisation géographique des cadres vivant seuls : 69 % de ceux de moins de 40 ans habitent la ville de Rennes, soit 20 points de plus que pour ceux de plus de 40 ans.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## 2 sur 3 sont propriétaires occupants de leur logement

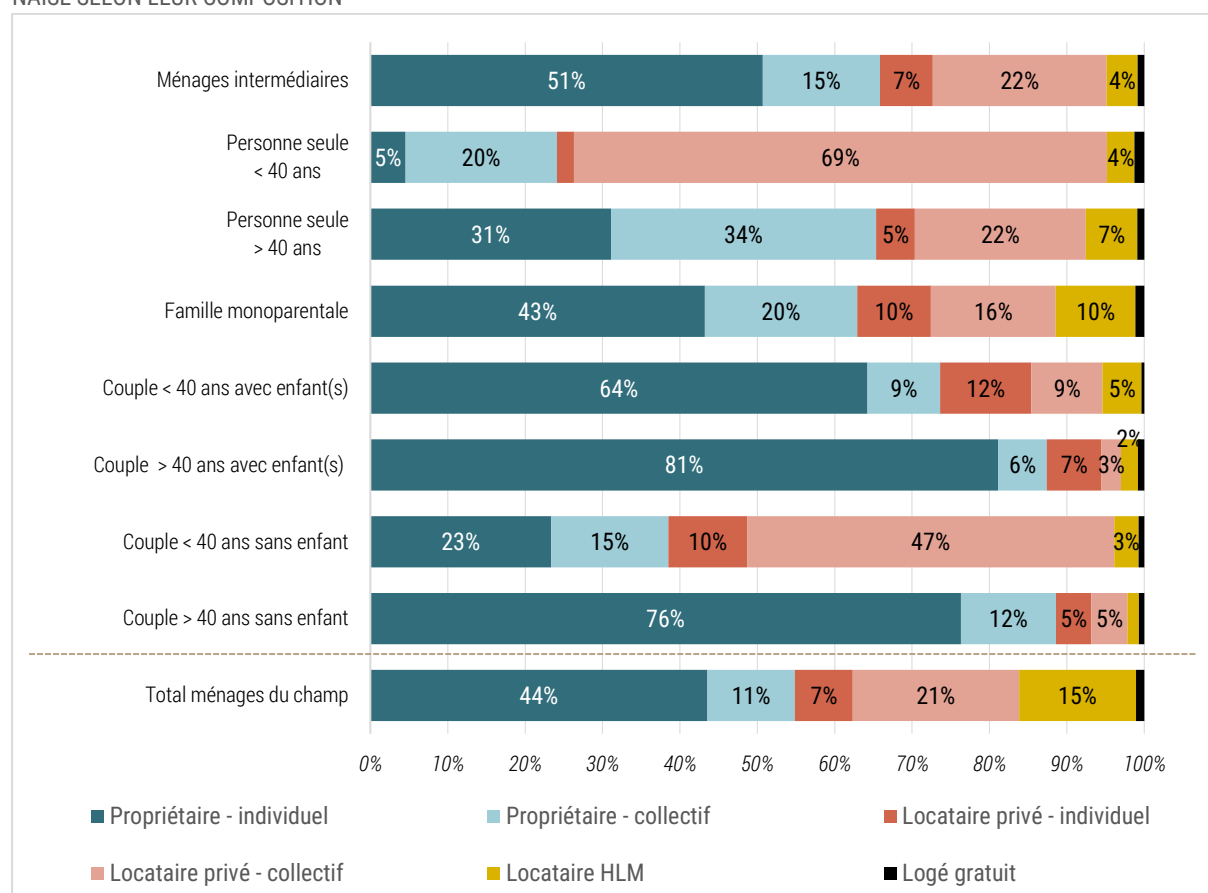
66 % des ménages à dominante intermédiaire habitant l'aire d'attraction rennaise sont propriétaires occupants de leur logement, contre 55 % de l'ensemble des ménages (hors retraités et étudiants). A contrario, seuls 4 % sont locataires d'un logement HLM (contre 15 %). La part de locataires dans le parc privé est en revanche similaire entre les ménages à dominante intermédiaire et l'ensemble des ménages de l'aire d'attraction rennaise (hors retraités et étudiants), en maison comme en appartement.

Mais, comme la localisation géographique, le statut d'occupation et le type de logements varient fortement selon la composition des ménages.

Parmi les **ménages à dominante intermédiaire, 81 % des couples avec enfant(s) sont propriétaires occupants de leur maison quand ils ont plus de 40 ans, et 64 % quand ils moins de 40 ans**. Ces proportions se situent entre celles

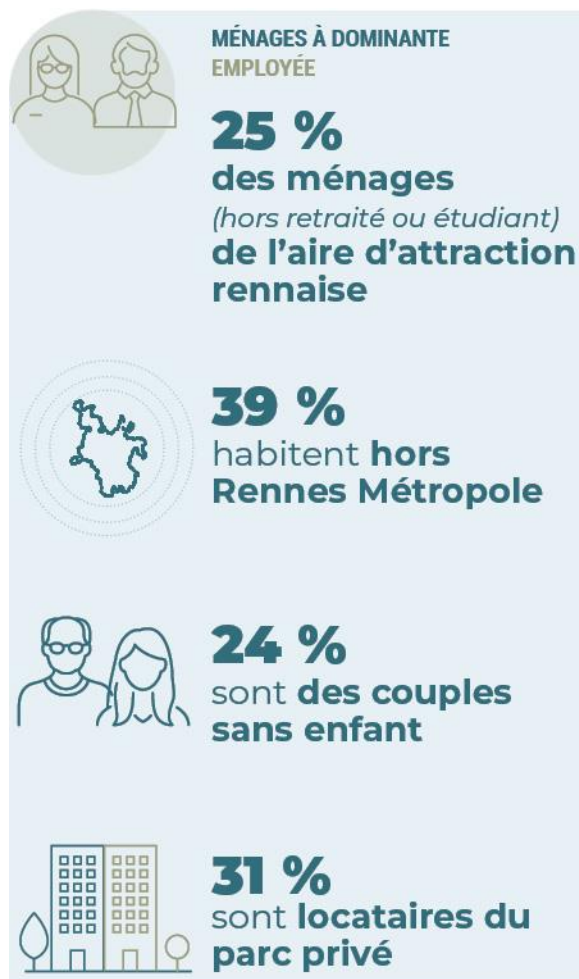
observées pour les ménages à dominante cadre et ceux toutes catégories sociales confondues. La part de propriétaires occupants de leur maison atteint également 76 % pour les couples à dominante intermédiaire de plus de 40 ans sans enfant, alors qu'elle est seulement de 23 % pour ceux de moins de 40 ans : près de la moitié sont locataires privés d'un appartement, comme l'ensemble des ménages de cette composition. Mais, ce sont pour les ménages intermédiaires composés d'une personne seule de moins de 40 ans que cette proportion est la plus importante (69 %, contre 61 % toutes catégories sociales confondues). Les ménages intermédiaires composés d'une personne seule de plus de 40 ans sont eux plus souvent propriétaires occupants d'un appartement (34 %, contre 21 % toutes catégories sociales).

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE SELON LEUR COMPOSITION



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## PLUS DE 61 000 MÉNAGES À DOMINANTE EMPLOYÉE



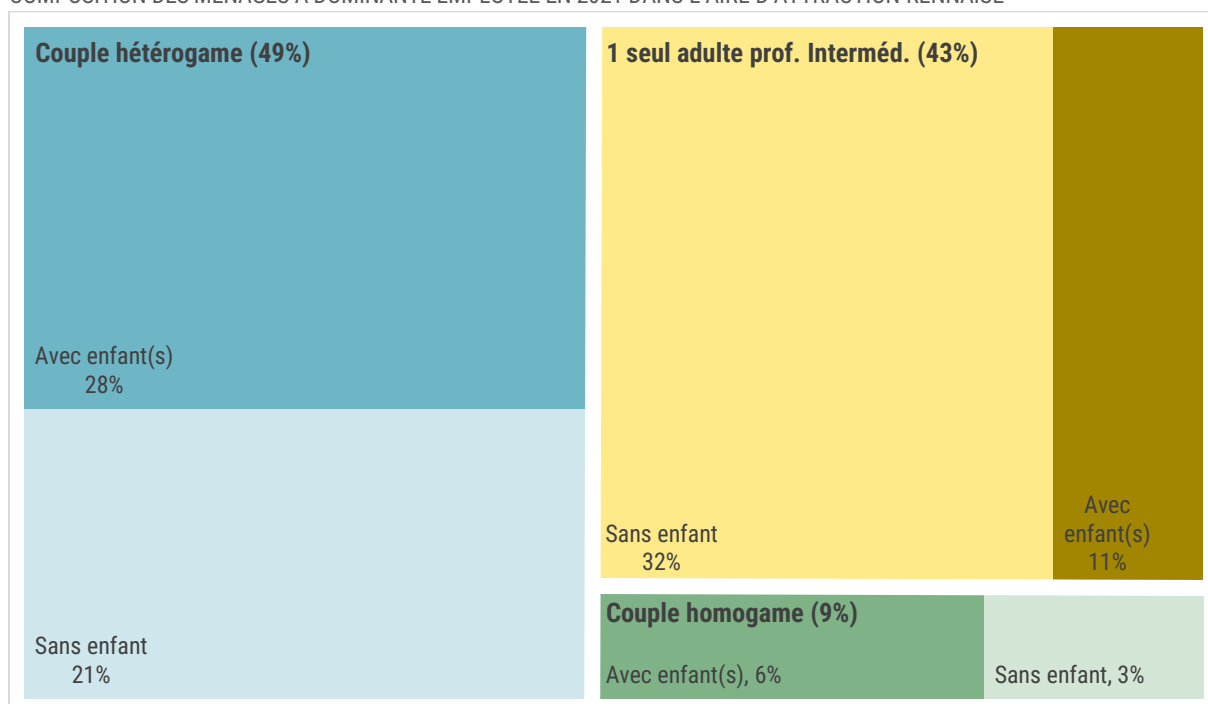
Avec 1 ménage sur 4 à dominante employée, il s'agit de la catégorie de ménage la plus répandue sur le territoire. C'est également le cas dans les territoires de comparaison. Que ce soit en moyenne dans les 20 plus grandes aires d'attraction française, en Bretagne ou sur le plan national, 1 ménage sur 4 est de dominante employée.

### Près de la moitié sont des couples hétérogames

Les couples homogames de 2 employés sont très minoritaires parmi les ménages à dominante employée (moins d'1 sur 10). Ces derniers sont en fait pour près de moitié des couples hétérogames constitués d'une profession intermédiaire avec un inactif, un employé, un ouvrier ou un retraité ou d'un employé avec un retraité. Et, plus de 4 sur 10 sont constitués d'un seul adulte de profession intermédiaire, vivant seul ou avec ses enfant(s).

Leur composition familiale est proche de celle observée en moyenne parmi l'ensemble des ménages de l'aire d'attraction rennaise, toutes catégories sociales confondues. Un tiers des ménages à dominante employée est un couple avec enfant(s), 28 % sont des jeunes couples sans enfant ou personnes seules de moins de 40 ans, 28 % sont des personnes seules ou couples sans enfant de plus de 40 ans et 11 % des familles monoparentales.

### COMPOSITION DES MÉNAGES À DOMINANTE EMPLOYÉE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



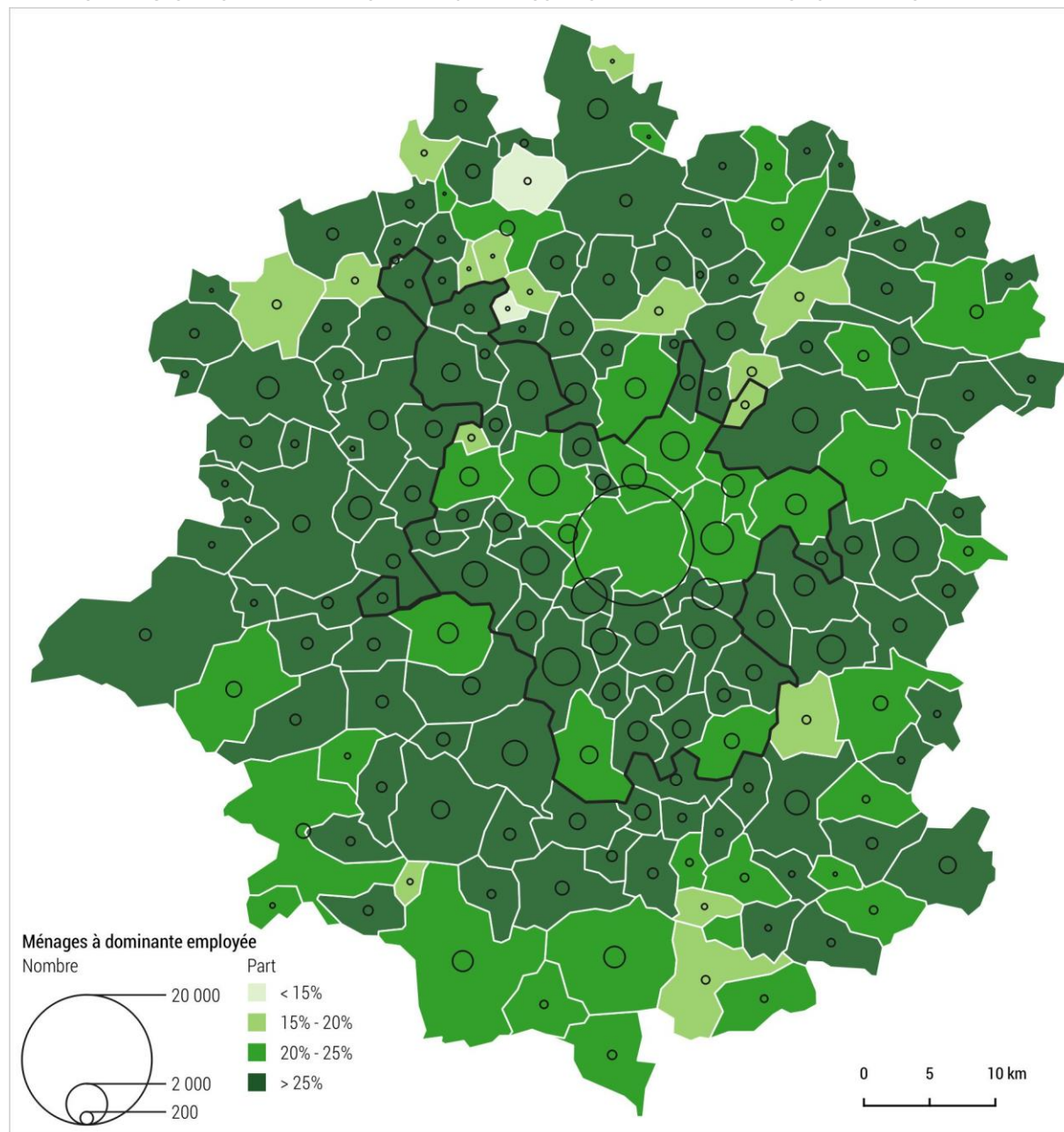
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## Des ménages à dominante employée comparativement moins présents dans la commune de Rennes

Seuls 28 % des ménages à dominante employée habitant l'aire d'attraction rennaise résident dans la ville-centre. C'est 4 points de moins qu'en moyenne dans l'ensemble des ménages (hors retraités et étudiants). En fait, les

ménages à dominante employée représentent 22 % des ménages de la ville de Rennes, contre 26 % en moyenne dans les autres communes de Rennes Métropole et 27 % en moyenne dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise.

PART DES MÉNAGES À DOMINANTE EMPLOYÉE EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



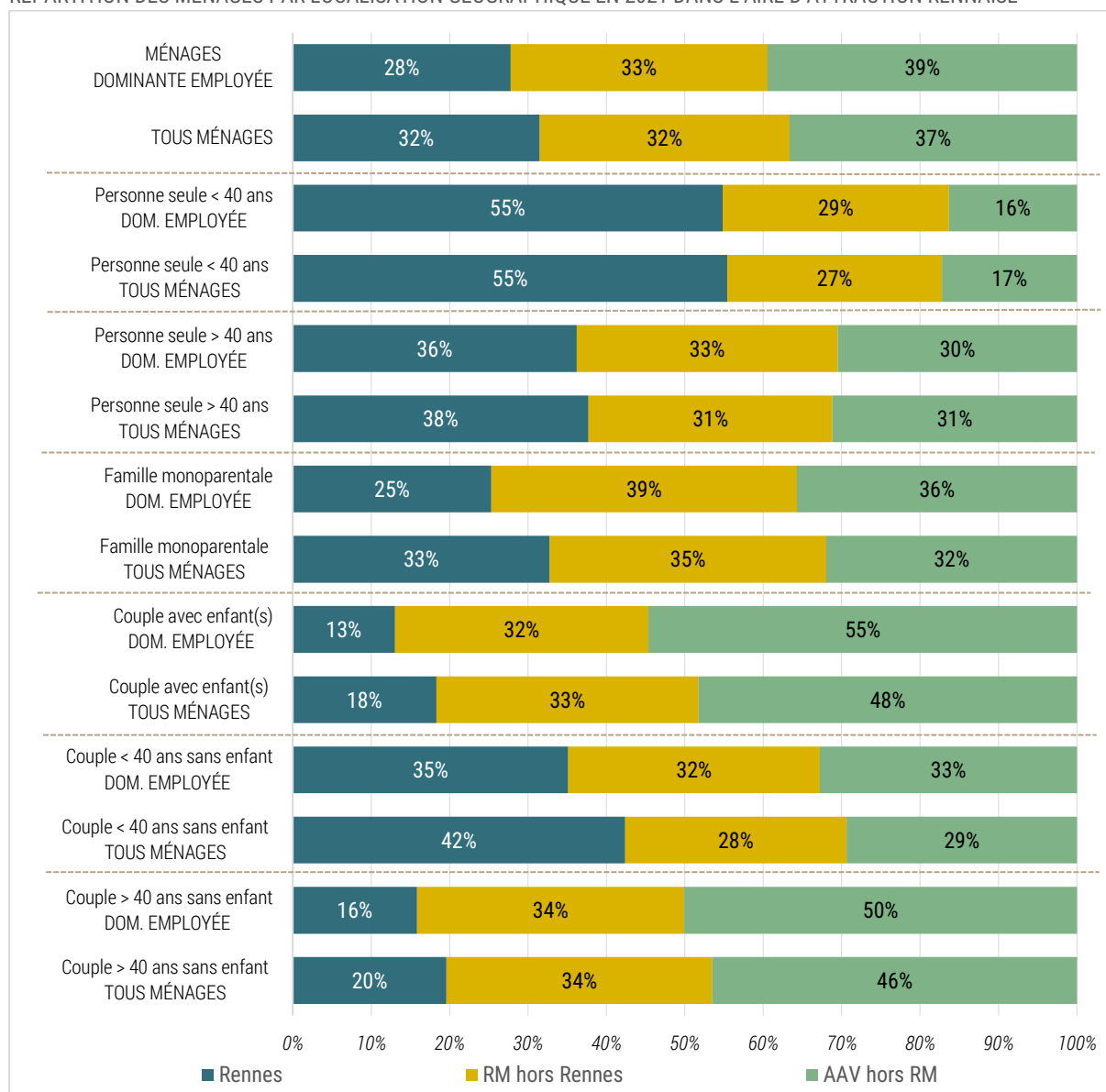
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

La localisation géographique des ménages est fortement dépendante de leur composition familiale. Les personnes seules de moins de 40 ans vivent plus souvent dans la ville-centre, alors que les couples avec enfant(s) et les couples âgés de plus de 40 ans sans enfant habitent majoritairement dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise. **Toutefois, à profil de ménage équivalent, ceux de dominante employée sont souvent moins présents dans la ville-centre.** Parmi les familles monoparentales dont l'adulte est de profession intermédiaire, seuls 25 % habitent Rennes, contre 33 % toutes catégories sociales confondues. De même, seuls 13% des couples

avec enfant(s) à dominante employée vivent dans la ville-centre (contre 18 % toutes catégories sociales) et respectivement 16 % et 35 % des couples sans enfant de plus de 40 ans et de moins de 40 ans (contre 20 % et 42 %). **Les ménages composés d'une personne de moins de 40 ans sont les seuls à habiter aussi souvent la ville-centre qu'ils soient à dominante employée ou d'une autre catégorie sociale.**

L'homogamie ou l'hétérogamie des couples à dominante employée impacte peu leur localisation géographique.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.



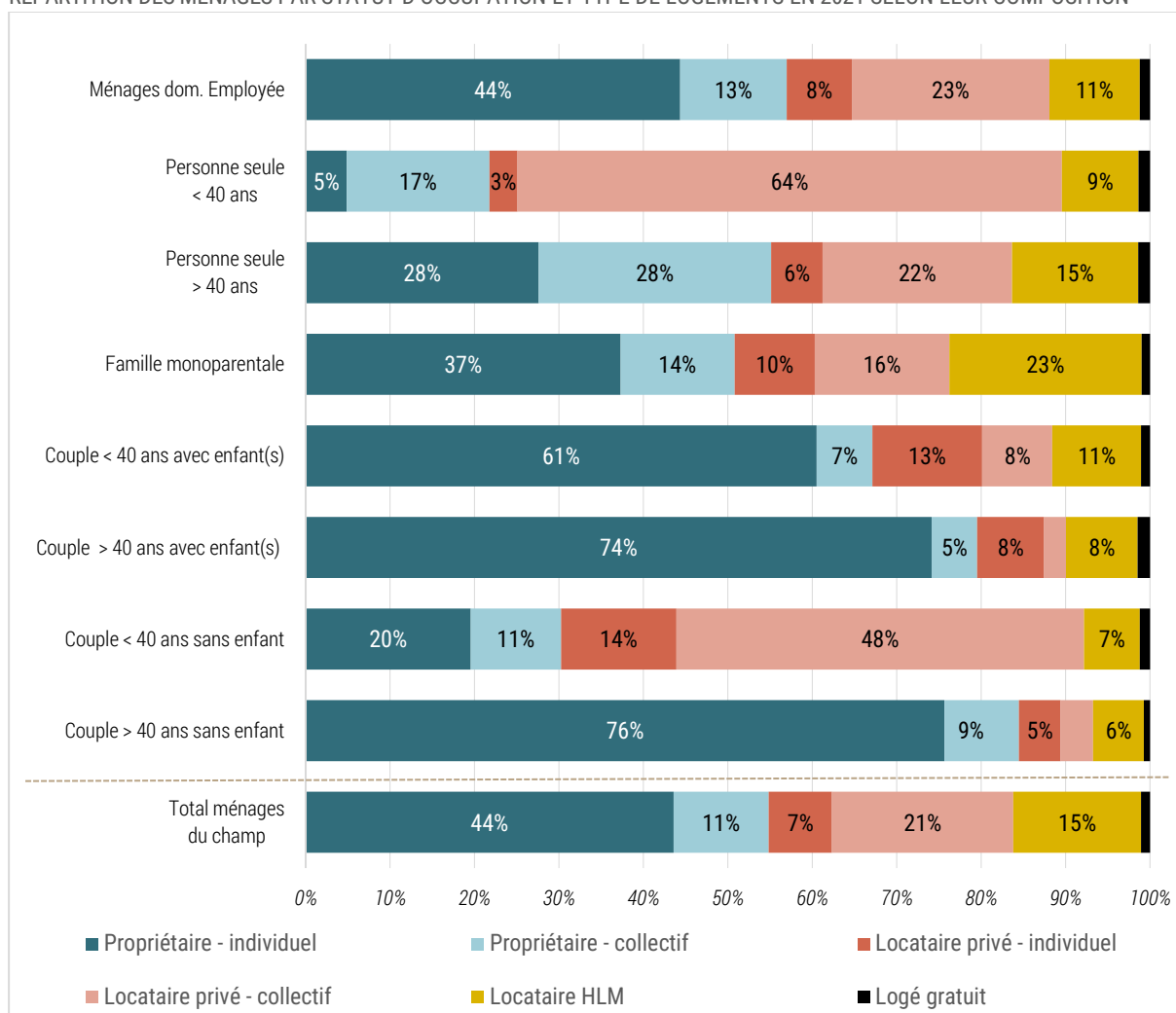
## Des statuts d'occupation proches de ceux de l'ensemble des ménages

**57 % des ménages à dominante employée habitant l'aire d'attraction rennaise sont propriétaires occupants de leur logement**, soit une proportion proche de celle observée pour l'ensemble des ménages du champ (55 %). Les locataires d'un logement privé sont légèrement surreprésentés (31 % contre 28 %) et les locataires d'un logement HLM sous-représentés (11 % contre 15 %).

**Toutefois, comme pour les autres catégories sociales, le statut d'occupation des ménages à dominante employée dépend fortement de leur composition familiale et de leur âge.** 85 % des couples à dominante employée de plus de 40 ans sans enfant sont propriétaires occupants de leur logement et 79 % de ceux ayant des enfants, proportions proches de celles observées toutes catégories sociales confondues (respectivement 82 % et 81 %). Cette proportion atteint également 68 %

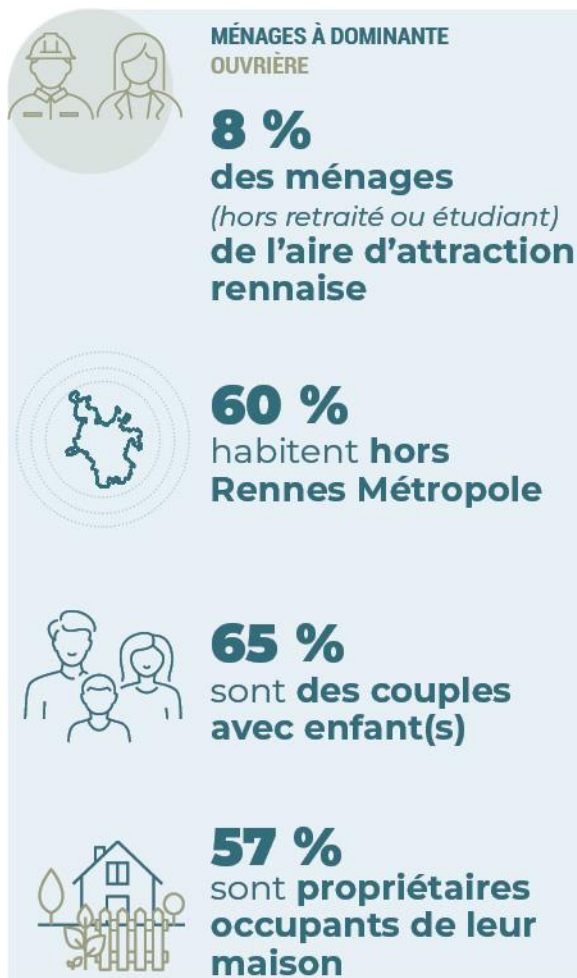
pour les couples à dominante employée de moins de 40 ans avec enfant(s) (67 % toutes catégories sociales). En revanche, elle n'est que de 22 % pour les personnes seules de moins de 40 ans de profession intermédiaire (19 % toutes catégories) et de 31 % pour les couples à dominante employée de moins de 40 ans sans enfant (34 % toutes catégories). On note une **surreprésentation des propriétaires occupants parmi les ménages à dominante employée pour les familles monoparentales et les personnes seules de plus de 40 ans** (respectivement 51 % et 56 %, soit 12 et 8 points de plus que toutes catégories). À l'inverse, **les locataires HLM sont moins fréquents parmi les ménages à dominante employée que toutes catégories sociales parmi les familles monoparentales et les personnes vivant seules.**

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 SELON LEUR COMPOSITION



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## 20 000 MÉNAGES À DOMINANTE OUVRIÈRE



et d'un employé ou d'un ouvrier et d'un retraité. Il s'agit donc uniquement de couples.

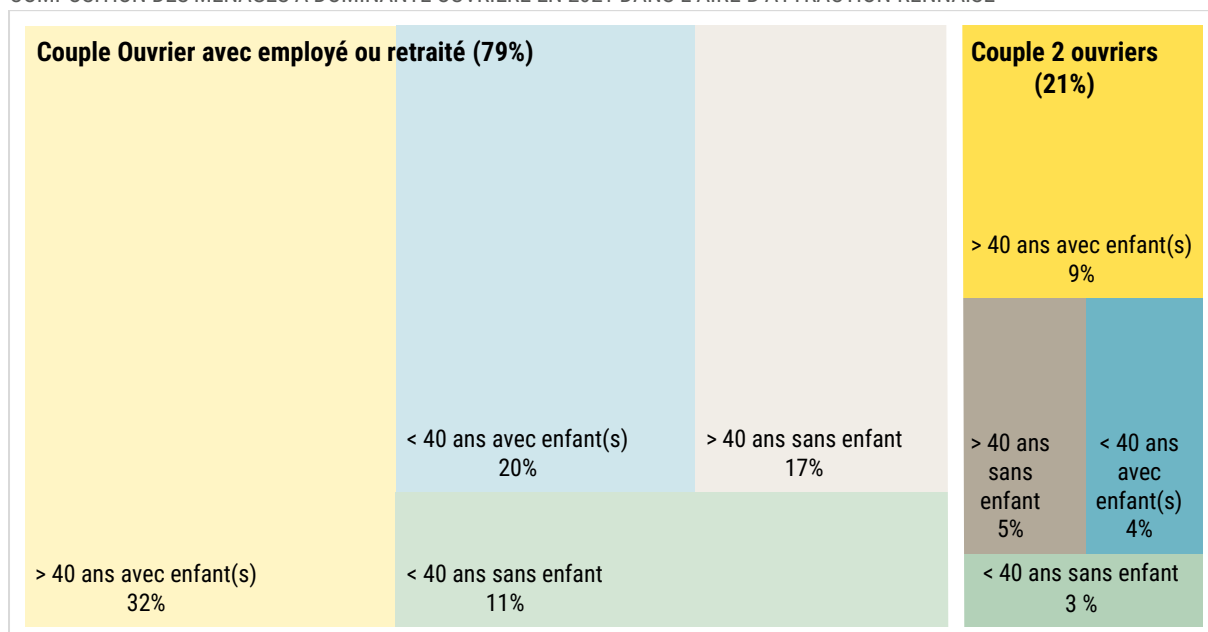
**Les ménages à dominante ouvrière représentent globalement 8 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise** (dont au moins un adulte n'est ni retraité ni étudiant). Cette proportion est plus faible que dans l'ensemble de la Bretagne (11 %), mais proche de celles observées en moyenne dans les 20 plus grandes aires d'attraction françaises (7 %) ou en France métropolitaine (9 %). À noter que si l'on s'intéresse uniquement à la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence des ménages, la proportion d'ouvriers est bien plus forte (19 % dans l'aire d'attraction rennaise).

### 65 % sont des couples avec enfant(s)

Dans l'aire d'attraction rennaise, **près de deux ménages à dominante ouvrière sur trois sont un couple avec enfant(s)**. Cette part est la même que les ménages soient homogames (composés de deux ouvriers) ou hétérogames (couple d'un ouvrier avec un employé ou un retraité). Par rapport aux ménages à dominante cadre, également exclusivement composés de couples, les couples de plus de 40 ans sans ainsi que, dans une moindre mesure, les jeunes couples de moins de 40 ans avec enfant(s) sont surreprésentés parmi les ménages à dominante ouvrière.

Les ménages à dominante ouvrière sont les ménages composés de deux ouvriers, d'un ouvrier

### COMPOSITION DES MÉNAGES À DOMINANTE OUVRIÈRE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



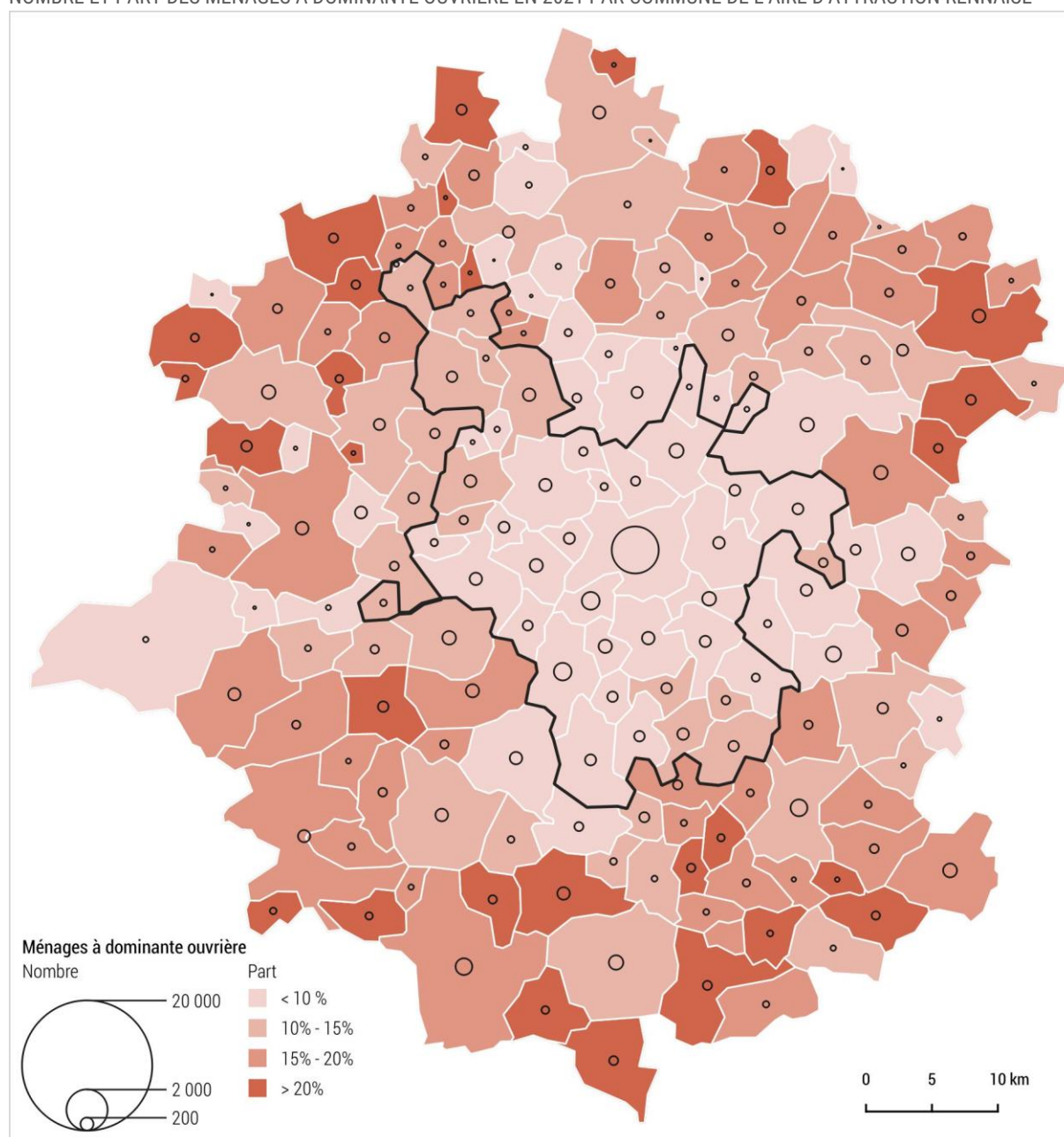
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## Des ménages à dominante ouvrière peu nombreux à Rennes Métropole

La proportion de ménages à dominante ouvrière varie fortement selon la localisation des communes au sein de l'aire d'attraction rennaise. Aussi, **seuls 3 % des ménages habitant la ville de Rennes sont de dominante ouvrière, contre 7 % dans les autres communes de Rennes Métropole, et 13 % dans le reste de l'aire d'attraction rennaise.**

**Sur 10 ménages à dominante ouvrière vivant dans l'aire d'attraction rennaise, 6 habitent à l'extérieur de Rennes Métropole** (contre moins de 4 sur 10 pour l'ensemble des ménages toutes catégories sociales confondues).

NOMBRE ET PART DES MÉNAGES À DOMINANTE OUVRIÈRE EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE

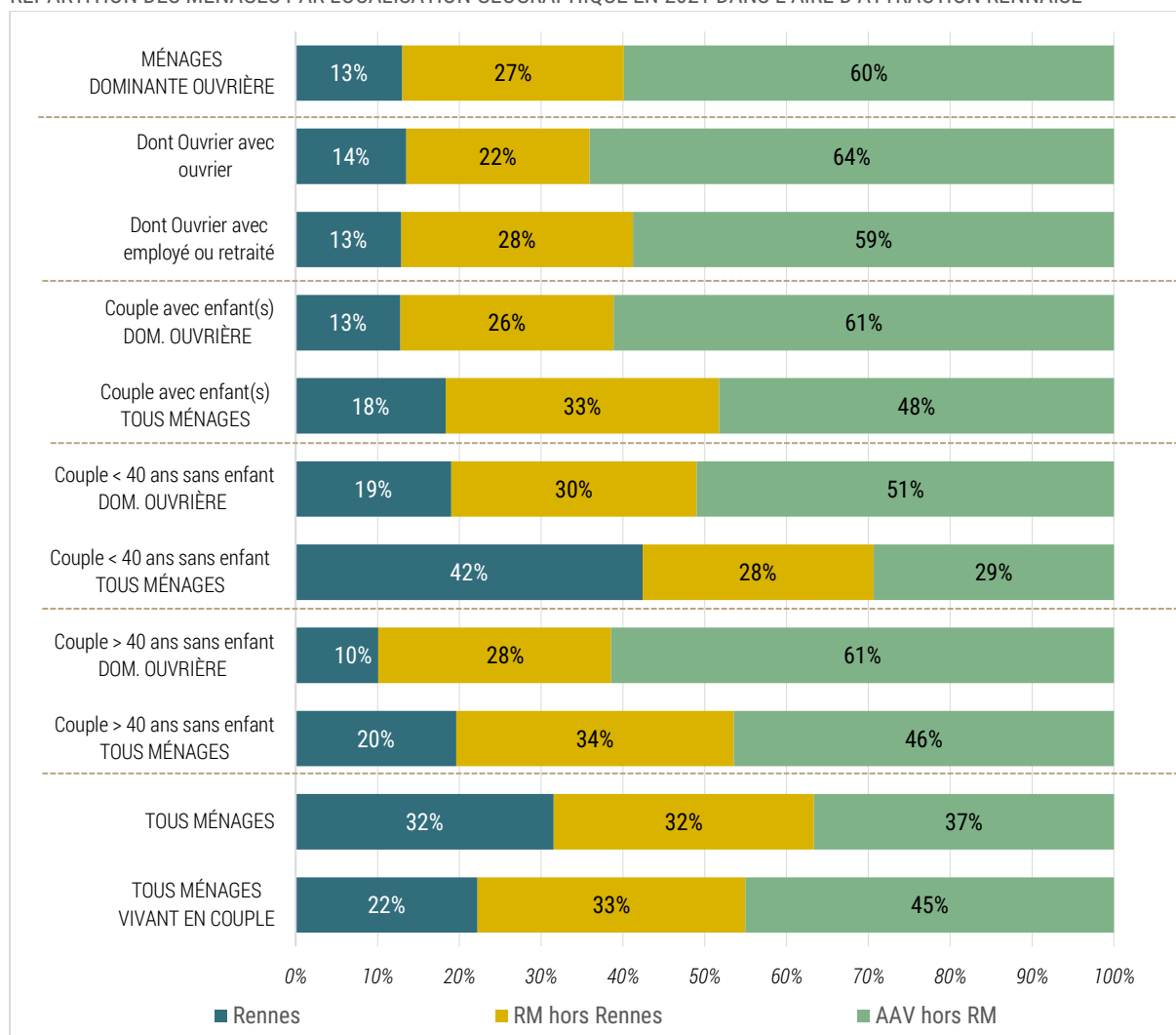


Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

La part de ménages habitant hors Rennes Métropole est encore plus forte pour les ménages homogames composés de deux ouvriers, pour qui elle atteint 64 %, contre 62 % pour ceux composés d'un ouvrier et d'un retraité et 58 % pour ceux composés d'un ouvrier et d'un employé. Seuls 13 % des ménages à dominante ouvrière habitent la ville-centre, contre 32 % toutes catégories sociales confondues (et 22 % en prenant

en compte seulement les couples – les ménages à dominante ouvrière étant toujours des couples). En fait, à même composition familiale, les ménages à dominante ouvrière sont toujours sous-représentés dans la ville de Rennes et sa périphérie (Rennes Métropole hors Rennes) et sur-représentés dans les couronnes de l'aire d'attraction rennaise.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## Des ménages ouvriers surreprésentés parmi les locataires HLM

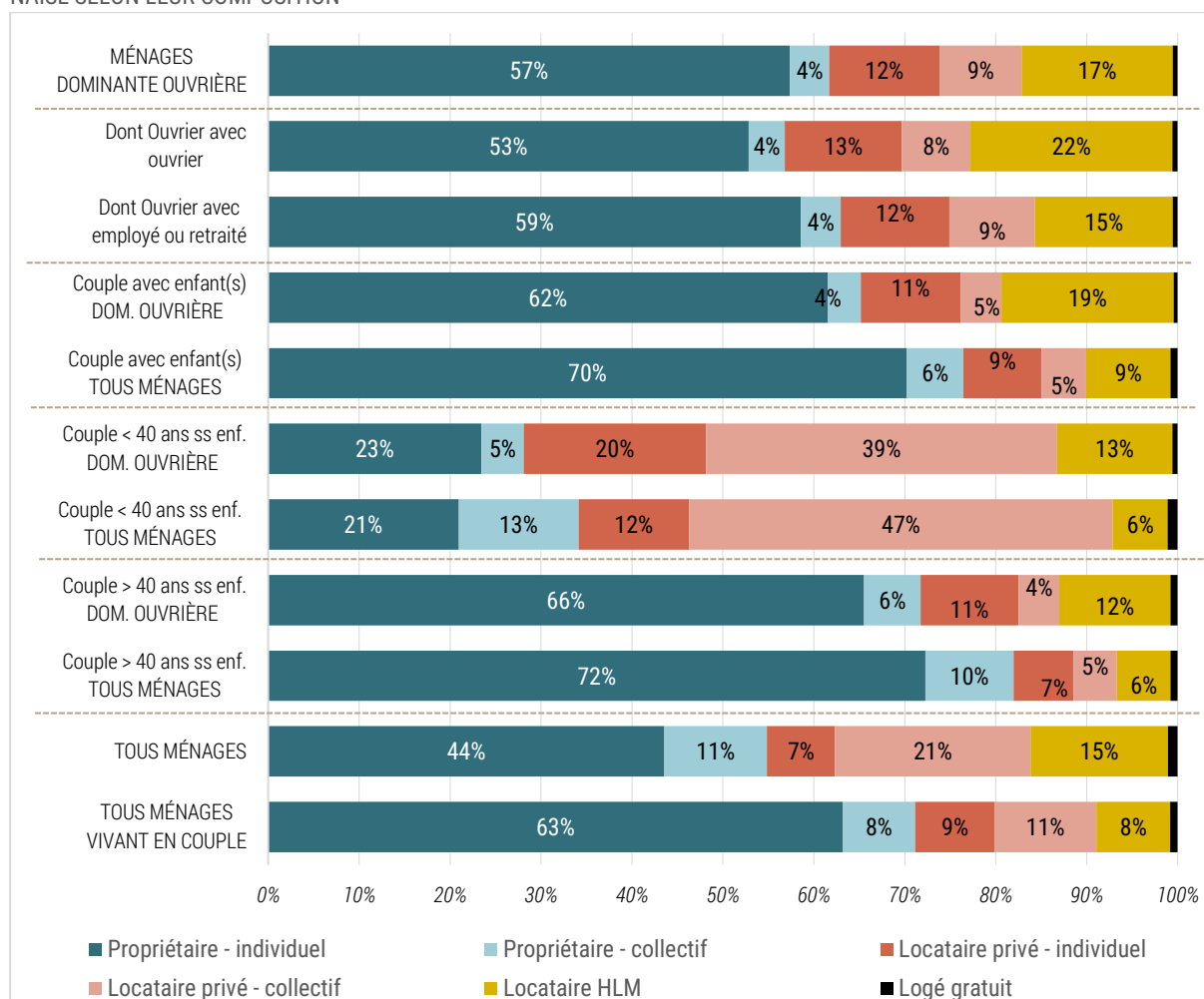
Plus de 6 ménages à dominante ouvrière sur 10 habitant l'aire d'attraction rennaise sont propriétaires occupants de leur logement (55 % parmi l'ensemble des ménages). Toutefois, **à composition familiale équivalente, ces ménages sont moins souvent propriétaires**. En ne prenant en compte que les ménages composés d'un couple (ce qui est le cas des ménages à dominante ouvrière), la part de propriétaires occupants, toutes catégories sociales confondues, atteint plus de 70 %.

En revanche, les locataires du parc social sont plus fréquents parmi les ménages à dominante ouvrière qu'en moyenne toutes catégories sociales confondues : **17 % des ménages ouvriers habitent un logement HLM**, soit 2 points de plus qu'en moyenne parmi l'ensemble des ménages

(hors retraités/étudiants). Mais surtout, **leur part est toujours deux fois plus importante, à composition familiale équivalente, parmi les ménages à dominante ouvrière que toutes catégories sociales confondues** (19 % contre 9 % pour les couples avec enfant(s) et plus de 12 % contre 6 % pour les couples sans enfant). **La part de locataires HLM est encore plus élevée pour les ménages composés de deux ouvriers** (22 %) que pour les ménages hétérogames (15 %).

Dans une moindre mesure, les locataires d'une maison dans le parc privé sont également surreprésentés parmi les ménages à dominante ouvrière, tandis que les locataires d'un appartement dans le parc privé sont sous-représentés (en particulier parmi les couples de moins de 40 ans sans enfant).

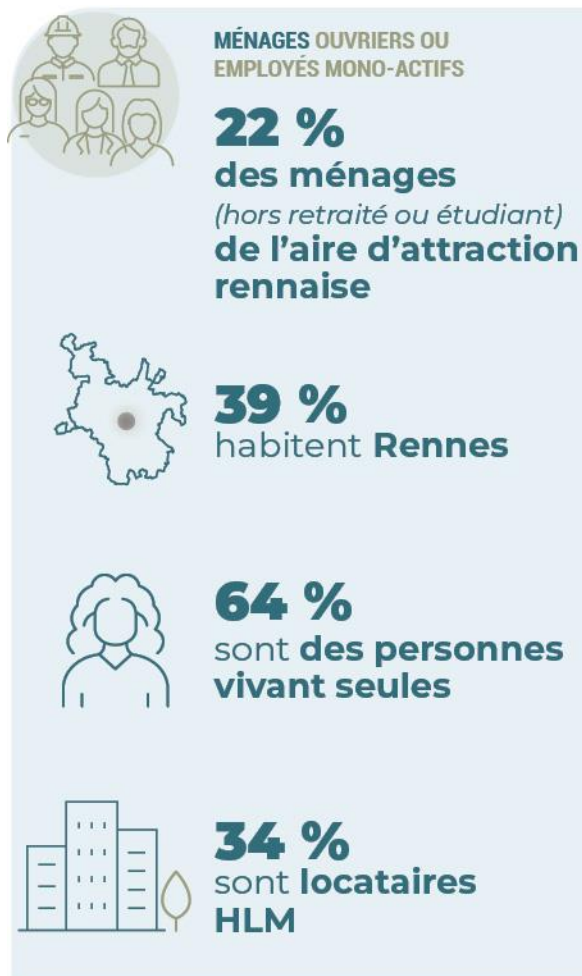
RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE SELON LEUR COMPOSITION



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.



## 52 000 MÉNAGES OUVRIERS OU EMPLOYÉS MONO-ACTIFS



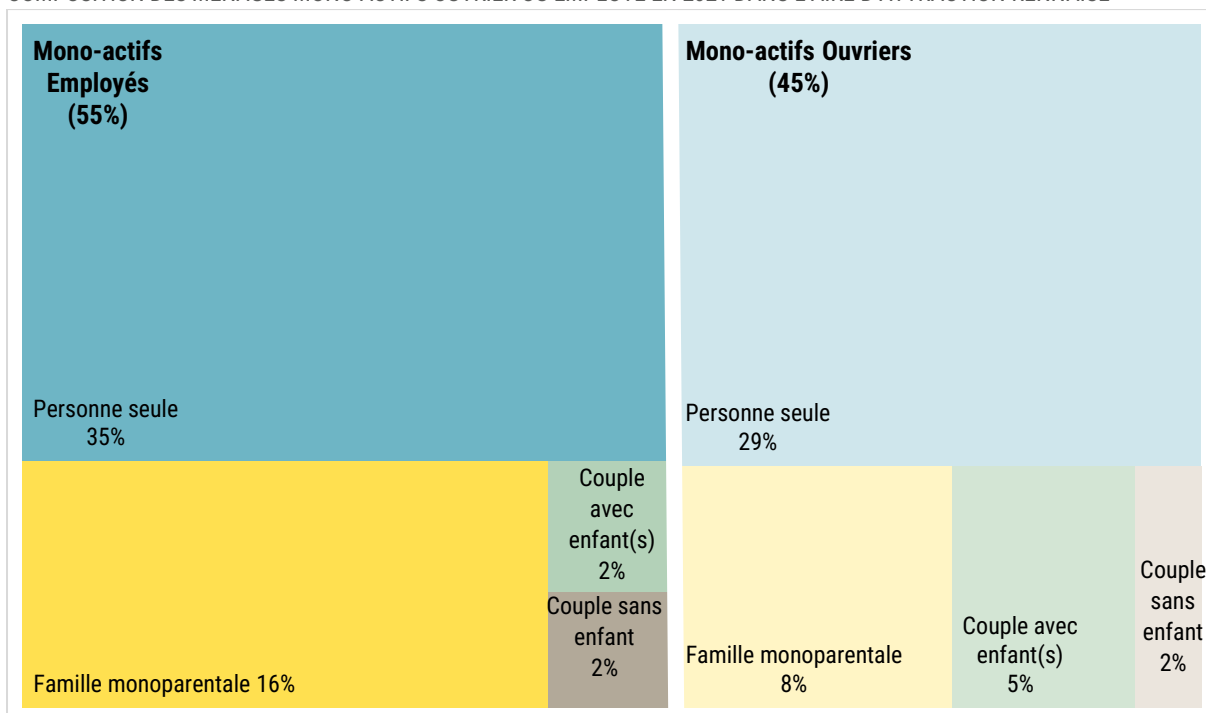
Les ménages mono-actifs ouvriers ou employés représentent 22 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise (dont au moins un adulte n'est ni retraité ni étudiant). Cette proportion est inférieure à celle observée dans l'ensemble de la Bretagne et en France métropolitaine (24 %), mais similaire à celle des 20 plus grandes aires d'attraction françaises en moyenne.

Ils font partie des ménages les plus bas dans la structure sociale : ne comportant qu'un actif de catégorie socioprofessionnelle modeste, ils sont plus exposés au risque de pauvreté que les ménages biactifs ou que les ménages mono-actifs de catégorie socioprofessionnelle supérieure.

**Un tiers sont des personnes vivant seules de moins de 40 ans, un quart des familles monoparentales**

11 % des ménages mono-actifs ouvriers ou employés sont des couples dont l'un des membres est inactif (hors retraité) : 7 % sont des couples avec enfant(s) et 4 % vivent sans enfant. **89 % sont constitués d'un seul adulte** : 35 % sont des employés vivant seuls, 29 % sont des ouvriers vivant seuls et 24 % sont des ouvriers ou employés vivant avec leur(s) enfant(s).

COMPOSITION DES MÉNAGES MONO-ACTIFS OUVRIER OU EMPLOYÉ EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



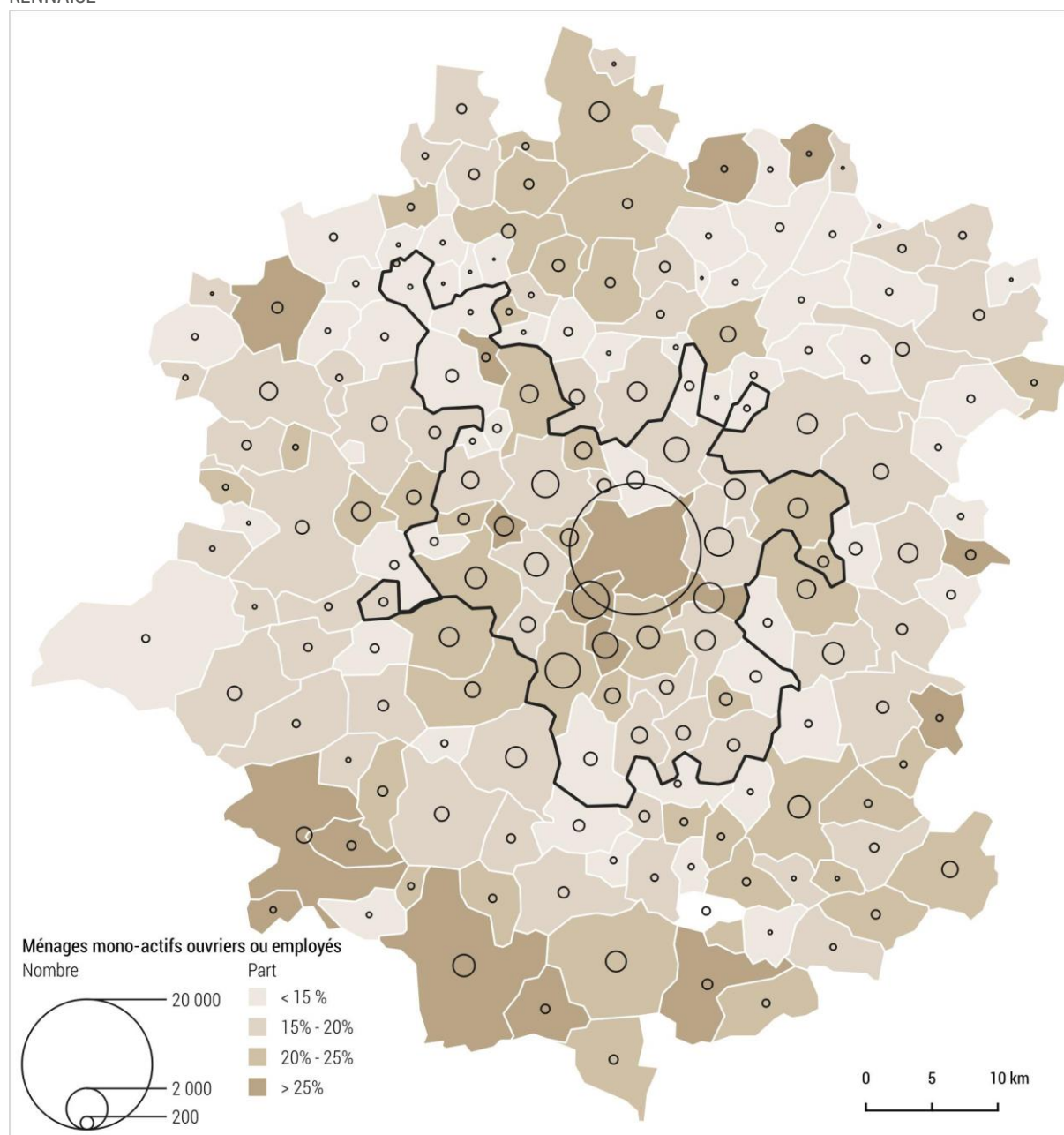
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## De ménages mono-actifs ouvriers ou employés nombreux à Rennes

La part de ménages mono-actifs ouvriers ou employés atteint 27 % dans la ville de Rennes : c'est la PCS Ménage la plus répandue dans la commune, devant les ménages à dominante intermédiaire (24 %) et ceux à dominante employée (22 %). Pour comparaison, seuls 20 % des ménages de Rennes Métropole hors Rennes sont mono-actifs ouvriers ou employés et 18 % de ceux résidant dans l'aire d'attraction rennaise hors Rennes Métropole. Sur ces deux territoires, ils arrivent en 3<sup>e</sup> position derrière les ménages

à dominante employée et ceux à dominante intermédiaire. Toutefois, quelques communes de Rennes Métropole (L'Hermitage, Chantepie, Chartres-de-Bretagne et Saint-Jacques-de-la-Lande) et des franges de l'aire d'attraction rennaise (par exemple, Guipry-Messac, Val d'Anast, Médréac ou Ercé-en-Lamée) se démarquent avec plus de 26 % de leurs ménages mono-actifs de cette catégorie sociale.

NOMBRE ET PART DES MÉNAGES MONO-ACTIFS OUVRIERS OU EMPLOYÉS EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



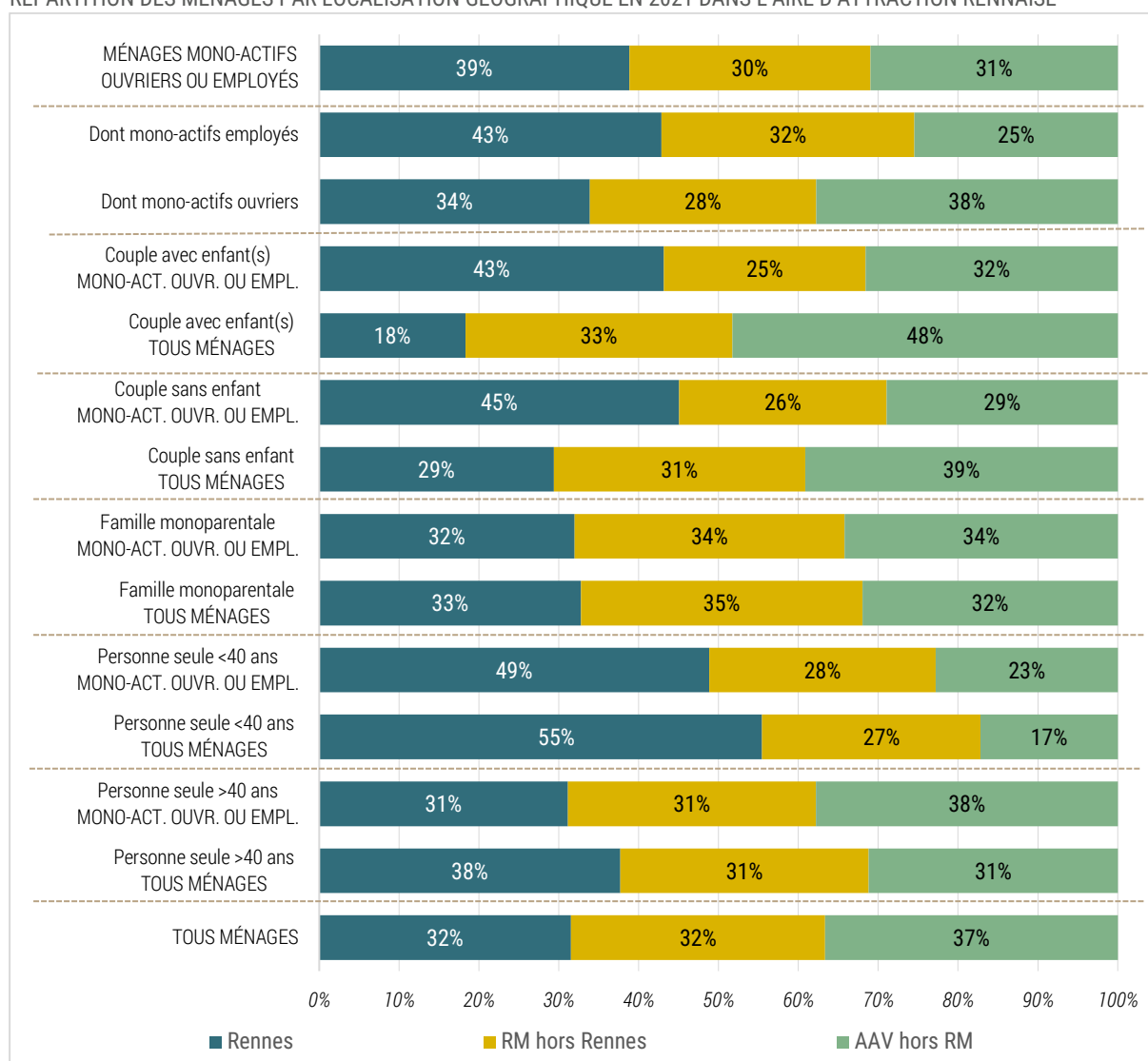
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

**En fait, 39 % des ménages mono-actifs ouvriers ou employés de l'aire d'attraction rennaise habitent dans la ville-centre**, soit 7 points de plus que toutes catégories sociales confondues. Cette proportion est encore plus forte pour les mono-actifs employés (43 %) tandis que les ouvriers privilégient les couronnes de l'aire d'attraction rennaise (38 %, contre 25 % pour les employés).

**Les couples habitent plus souvent la ville de Rennes quand ils sont mono-actifs employés ou ouvriers qu'en moyenne les autres catégories sociales.** En effet, 43 % des couples mono-actifs employés ou ouvriers avec enfant(s) et 45 % de ceux sans enfant habitent la ville-centre, contre respectivement 18 % et 29 % toutes catégories sociales confondues.

Toutefois, cette surreprésentation de Rennes ne s'observe pas pour toutes les compositions familiales. Pour les familles monoparentales, leur localisation géographique au sein de l'aire d'attraction rennaise est proche de celle observée toutes catégories sociales confondues : un tiers dans la ville de Rennes, un tiers dans une autre commune de Rennes Métropole et un tiers dans le reste de l'aire d'attraction rennaise. **Pour les personnes vivant seules, celles ouvrières ou employées habitent moins souvent la ville-centre que les autres catégories sociales** : 49 % des personnes seules ouvrières ou employées de moins de 40 ans et 31 % de celles de plus de 40 ans, soit respectivement 6 points et 7 points de moins que toutes catégories sociales confondues.

RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



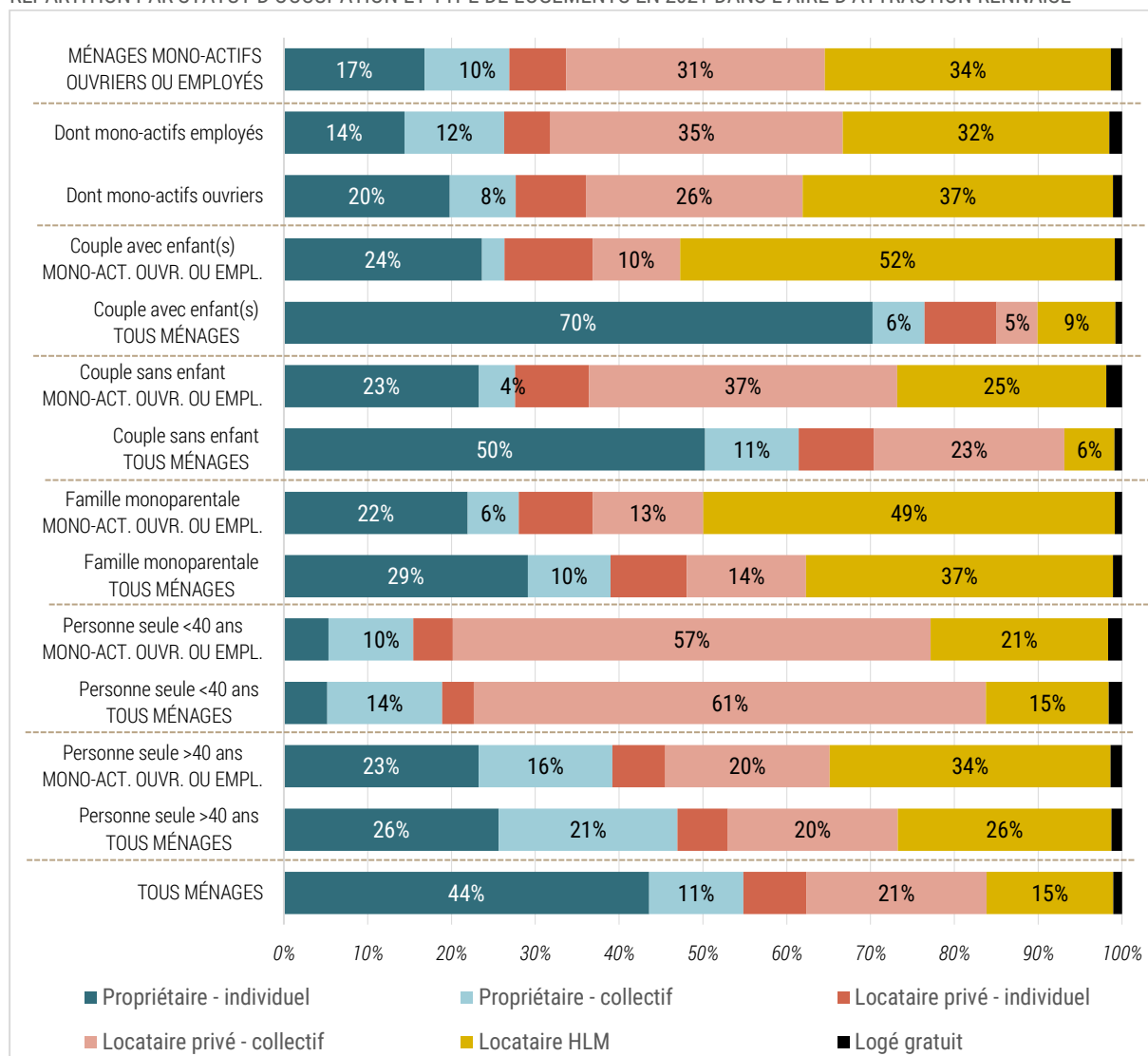
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## Un tiers est locataire HLM et 38 % sont locataires dans le parc privé

Seuls 17 % des ménages mono-actifs ouvriers ou employés sont propriétaires occupants de leur maison (44 % parmi l'ensemble des ménages), avec une proportion plus importante pour les mono-actifs ouvriers (20 %) que pour ceux employés (14 %). Les locataires du parc HLM sont également plus fréquents parmi les mono-actifs ouvriers que pour les employés (37 % contre 32 %). En fait, pour ces derniers, les locataires d'un appartement dans le parc privé sont particulièrement nombreux (35 %, contre 26 % pour les

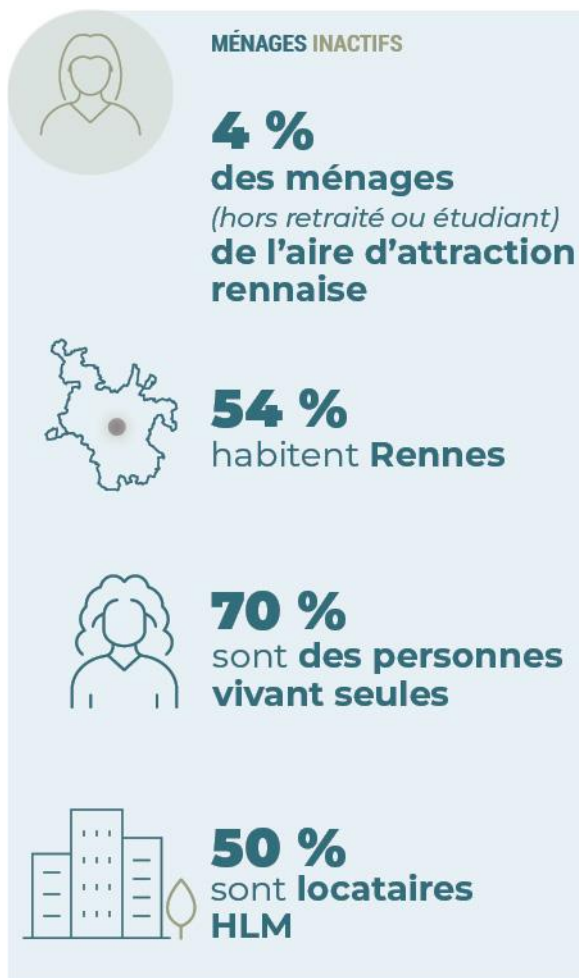
mono-actifs ouvriers). Toutefois, que ce soit parmi les ménages mono-actifs ouvriers ou ceux employés, les locataires HLM et les locataires d'un logement collectif dans le parc privé sont plus fréquents que pour les autres catégories sociales. La sous-représentation des propriétaires occupants et la surreprésentation des locataires HLM s'observent, quelle que soit la composition familiale des ménages, tandis que celle des locataires dans le parc collectif privé concerne uniquement les couples (avec ou sans enfant(s)).

RÉPARTITION PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## 10 000 MÉNAGES INACTIFS

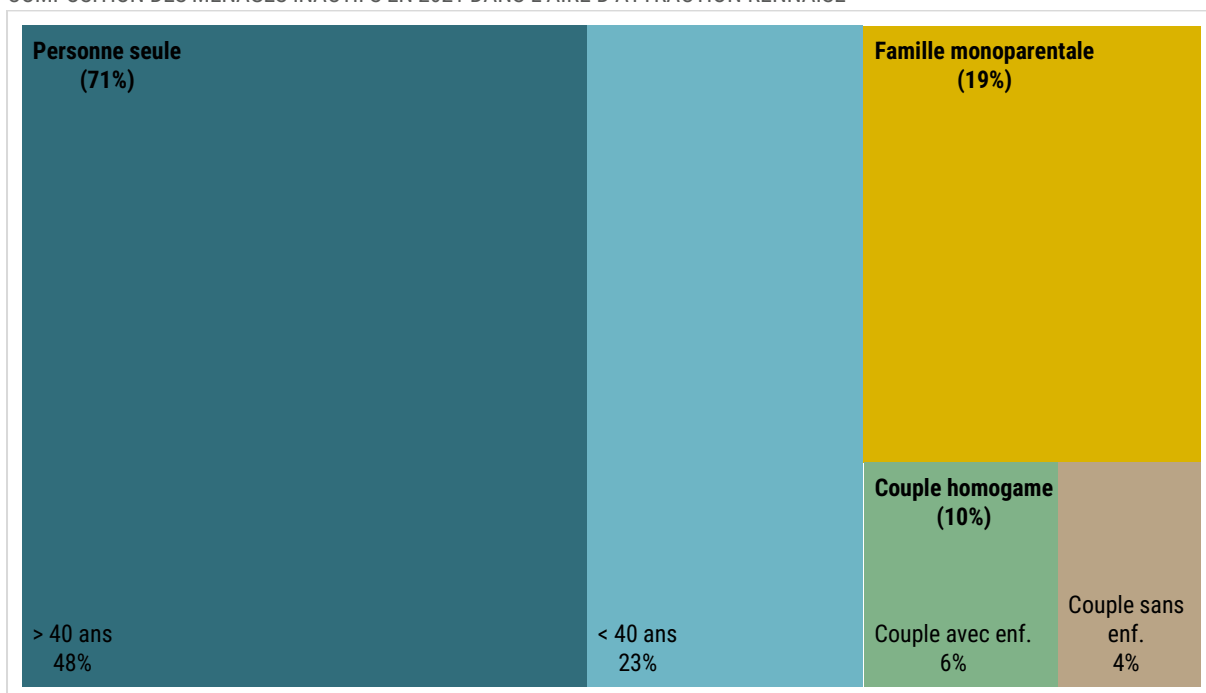


Les ménages inactifs (hors retraités et étudiants) **représentent 4 % des ménages de l'aire d'attraction rennaise**, proportion légèrement inférieure à celle observée en moyenne en France métropolitaine (6 %), en Bretagne et dans les 20 plus grandes aires d'attraction françaises (5 %). Ces ménages, sans revenu du travail, sont les ménages les plus bas dans la structure sociale.

### 48 % sont des personnes vivant seules âgées de plus de 40 ans

Près de la moitié sont des personnes seules âgées de plus de 40 ans, contre 16 % parmi l'ensemble des ménages. Les personnes seules de moins de 40 ans et les familles monoparentales sont également surreprésentées (respectivement 23 % et 29 %, contre 17 % et 11 % parmi l'ensemble des ménages). A contrario, seuls 10 % des ménages inactifs sont constitués d'un couple (les deux membres étant alors inactifs), avec ou sans enfant(s), contre 56 % parmi l'ensemble des ménages.

### COMPOSITION DES MÉNAGES INACTIFS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

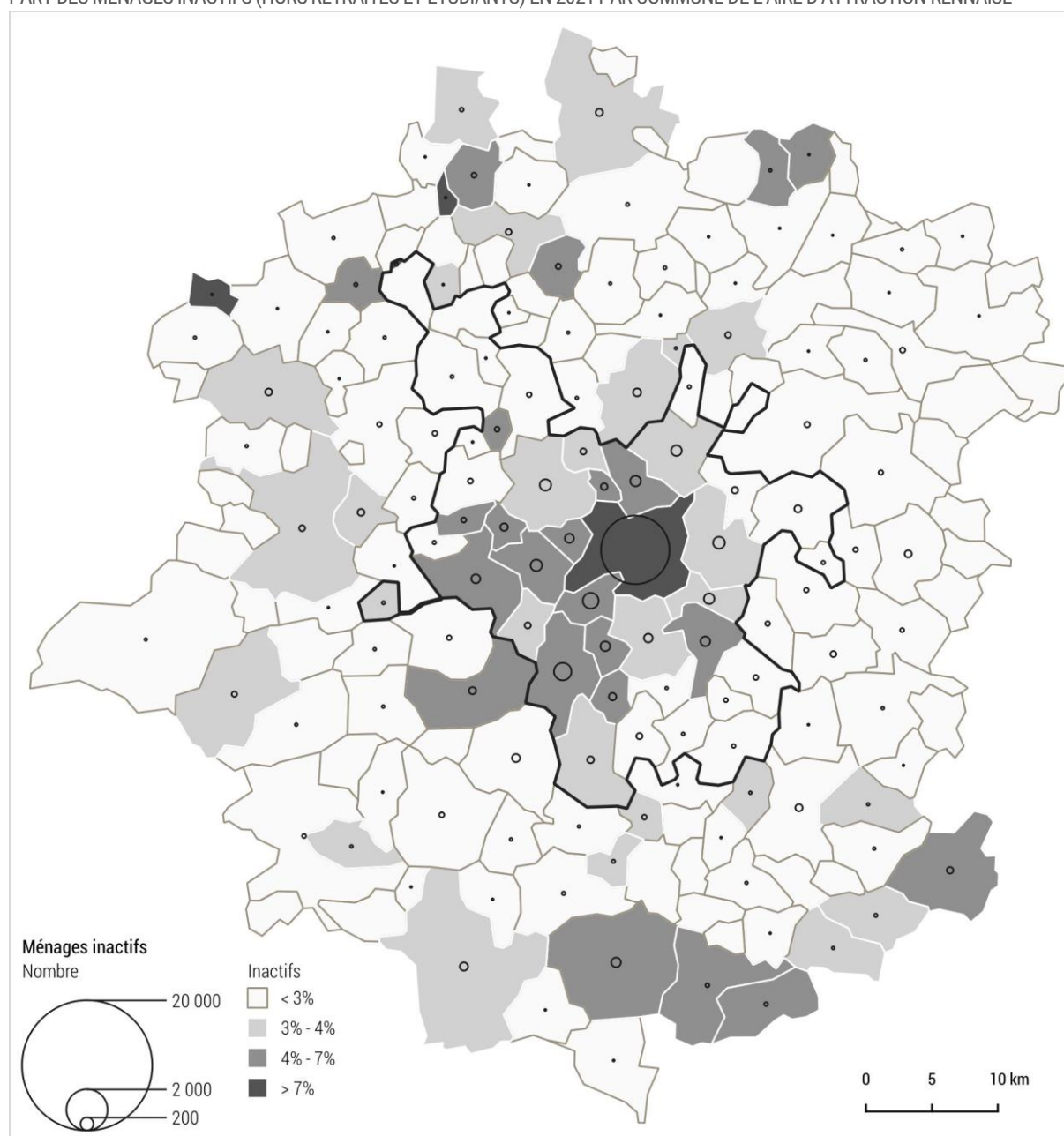


## Plus de la moitié habite à Rennes

**Les ménages inactifs sont surreprésentés dans la ville de Rennes**, où 7 % des ménages sont de cette catégorie sociale. Avec 5 500 ménages inactifs, la ville-centre concentre ainsi 54 % des

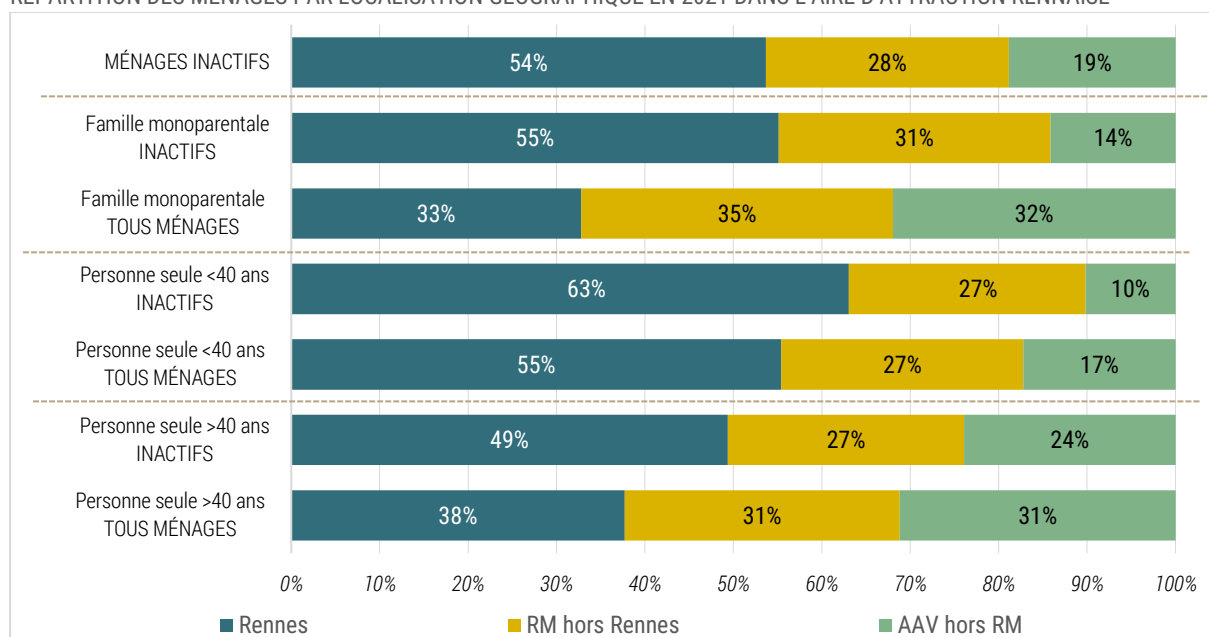
ménages inactifs de l'aire d'attraction rennaise. Leur poids est important dans la ville de Rennes par rapport aux autres catégories sociales quelle que soit leur composition familiale.

PART DES MÉNAGES INACTIFS (HORS RETRAITÉS ET ÉTUDIANTS) EN 2021 PAR COMMUNE DE L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



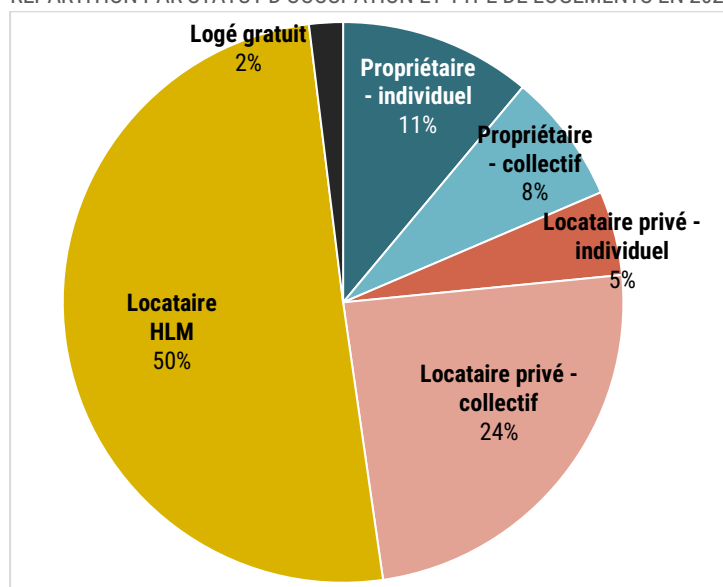
Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

## La moitié est locataire HLM

Moins de 20 % des ménages inactifs sont propriétaires occupants de leur logement (55 % parmi l'ensemble des ménages). **Un quart est locataire d'un appartement dans le parc privé**, soit une

proportion légèrement supérieure à celle observée parmi l'ensemble de ménages (21 %). Mais, surtout, la moitié est locataire d'un logement HLM (15 % toutes catégories sociales confondues).

## RÉPARTITION PAR STATUT D'OCCUPATION ET TYPE DE LOGEMENTS EN 2021 DANS L'AIRE D'ATTRACTION RENNAISE



Source : Insee, Recensement de la population 2021, Traitement Audiar.

#### POUR EN SAVOIR +

**Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage**, économie et statistique n° 532-33, 2022  
(Thomas Amossé et Joanie Cayouette-Remblière)

**Poster de présentation de la PCS Ménage**,  
Association Française de Sociologie, 2019

<https://www.nomenclature-pcs.fr/naviguer/la-pcs-menage>

#### PHOTOGRAPHIES DE COUVERTURE

© Adobe Stock



RÉDACTION

**Audrey NAULIN**

DIRECTION DE LA PUBLICATION

**Alain BÉNESTEAU**

**CONTACT**

**Agence d'urbanisme de Rennes**

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 40716 – 35207 RENNES Cedex 2  
02 99 01 86 40 – [www.audiar.org](http://www.audiar.org)  
[communication@audiar.org](mailto:communication@audiar.org)



*Suivez toute l'actualité de l'agence en  
vous abonnant à la Lettre d'information !*

2025-3101-EXT-117